



Ils ont chanté Noël

p. 7

Bonne année 2011!

534, chemin St-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec)
G0R 3A0

Tél. et fax: 418 259-2177

courrier électronique: echosf@globetrotter.net

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13** de chaque mois.

ADMINISTRATEURS

Raynald Laflamme	Président	259-2659
Denise Lamontagne	Vice-présidente	259-7277
Nicole L. Couture	Secrétaire	259-7884
Camille Laliberté	Trésorier	259-2210

DIRECTEURS

Louissette Pellerin	259-7004
Sonia Girard	259-2686
Réjean Pellerin	259-7623

Publicité

Raynald Laflamme

Petites annonces

Nicole L. Couture

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Montage première page

Raynald Laflamme

Traitement de l'information textuelle

Angèle Morin

Abonnement

Réjean Pellerin

Recrutement et membership

Louissette Pellerin

Impression

Impressions CREDO

L'Écho de St-François est soutenu par le ministère de la Culture et des Communications du Québec

Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abrégier ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	30,00\$	230,00\$
1/4 page	45,00\$	345,00\$
1/2 page	75,00\$	575,00\$
1 page	112,50\$	1035,00\$
Bandeau 1 ^{re}	104,50\$	1045,00\$
1/2 bandeau 1 ^{re}	60,50\$	605,00\$
Petite annonce	3,00\$	

ABONNEMENT

Extérieur	4,00\$	35,00\$
USA	5,00\$	45,00\$

Gratuit pour tous les résidents de Saint-François

NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance.....	911
CLSC Antoine-Rivard	418-248-2572
Feu	911
Municipalité.....	418-259-7228
Centre anti-poison du Québec.....	1-800-463-5060
Tel-Jeunes	1-800-263-2266



Photo: Valérie Savoie

Paniers de Noël Merci de votre générosité



SOMMAIRE

Père Rodrigue Théberge.....	4
Le CLD de la MRC de Montmagny se dit prêt à relever le défi!.....	5
Microprogramme en transformation des fruits et des légumes	5
L'Écho de St-François relève les défis de son plan d'action	6
Les élèves ont joué et chanté Noël	7
Noël à La Francoière	8
Le conseil de Fabrique accueille deux nouveaux marguilliers	9
Cueillette de bouteilles à l'école La Francoière.....	9
Loterie des Fermières	9
En vedette ce mois-ci : une rencontre avec Ginette Talbot.....	10
Invitation aux rencontres Le Re-lait	10
Développement PME C-A présente le potentiel de la biomasse forestière.....	11
Devenez membre de <i>L'Écho</i>	12
Acériculture: La formation devient incontournable.....	13
L'Église de Saint-François remercie	14
Réflexions sur les vraies valeurs de la vie pour la réussir	15
... et je cherche à comprendre!.....	16
Programme de Coopération Volontaire en Haïti	17
Chronique policière	18
Concours les meilleures recettes familiales à l'érable.....	18
Le 211 disponible chez vous	18
Devenez des professionnels du voyage... sécuritaire	19
Un organisme de la région finaliste aux Prix Innovation Telus.....	19
Championnat québécois de hockey d'antan 2011	20
Pensée positive.....	21
Sudoku	21
Au fil des jours	22
Petites annonces de <i>L'Écho</i>	23
Bienvenue à nos nouveaux membres.....	23
L'Écho municipal	20 pages

Merci à tous ceux qui ont contribué par des dons, soit sous forme de denrées ou en argent, à former de magnifiques paniers de Noël.

Étant donné la grande demande cette année, les commerces et industries de la région ont été sollicités. Ce sont : • Boucherie Richard Morin • Caisse populaire de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer • Coopérative agricole de Saint-François • Coop IGA Extra • Garant inc. • Maxi • Pharmacie Vincent Boulet • Ultra Dépanneur • Weed Man

Par ce geste de solidarité, les gens de Saint-François et des environs ont été très généreux.

Grand merci! ☺

**Source: Gilberte Crevier
Responsable des paniers de Noël**

Unimat Pour tous vos projets... nous avons ce qu'il vous faut!

La Coop
Rivière-du-Sud

<p>St-François 34, Ch. St-François O 259-7715</p>	<p>Berthier-sur-Mer 23-B, Principale Est 259-7718</p>	<p>La Durantaye 25, Olivier-Morel 884-2802</p>	<p>St-Damien 35, rue St-Jean 789-2477</p>
--	--	---	--

Site Internet : www.cooprds.ca
Courriel : cooprivsud@globetrotter.net

Notre sacristain, Gilles Théberge, perdait le 30 novembre dernier son frère, le Père Rodrigue Théberge. À sa mémoire, nous reproduisons le texte de la carte funéraire.

Père Rodrigue Théberge

(31 mars 1941 - 30 novembre 2010)

Il naît à Saint-François de Montmagny, fils aîné des 11 enfants de Rémi Théberge et d'Yvonne Morin. De 1947 à 1960, il fait ses études classiques au Séminaire de Sainte-Anne-de-Beaupré et sa profession religieuse chez les Rédemptoristes à la fin de son noviciat à Sherbrooke, le 15 août 1961. Ses études philosophiques et théologiques se déroulent au scolasticat d'Aylmer de 1961 à 1968, il est ordonné prêtre le 25 juin 1967 par M^{gr} Charles-Henri Lévesque, évêque Auxiliaire de Ste-Anne-de-la-Pocatière. De 1968 à 1981, son travail pastoral s'exerce au Séminaire Saint-Augustin: responsable des vocations et admissions, du département des sciences religieuses et professeur au Secondaire V et au Collégial II. De 1981 à 1987, il prépare une thèse de doctorat en théologie morale; le Doyen de la Faculté de théologie l'oriente vers l'enseignement de la théologie morale, en tant que chargé de cours et professeur associé. Il devient curé de Sainte-Anne-de-Beaupré de septembre 1987 au 16 septembre 2000. À partir de cette

date, il s'oriente vers une collaboration active dans l'équipe de direction de la Revue Sainte-Anne. En juillet 2008, P. Théberge entreprend sa courageuse lutte contre la maladie d'Hodgkin: chimiothérapie à deux reprises, chirurgies cérébrale et pulmonaire, radiothérapie, jusqu'à son décès. À ses jalons biographiques, il faut ajouter son inlassable activité intellectuelle; en plus de la thèse de doctorat, la bibliographie de ses textes comporte plus de 175 titres, sans compter la rédaction d'innombrables canevas d'homélie dominicales; il rédige sa dernière pour la fête du Christ Roi, le 28 novembre 2010. Vie bien remplie d'un prêtre en service continué auprès des personnes, ouvert aux problèmes et détresses, sur les traces de Jésus Rédempteur, dont l'imitation est comme le message de sa vie. ☉



L'outil officiel des Canadiens depuis 1895

www.garant.com

Le CLD de la MRC de Montmagny se dit prêt à relever le défi!

Récemment, la MRC de Montmagny a exprimé des attentes claires au CLD de la MRC de Montmagny et lui a proposé une nouvelle structure pour s'assurer que les actions entreprises par l'organisme de développement répondent encore mieux aux besoins du milieu. Après avoir pris connaissance desdites attentes, le 8 décembre dernier, les membres du conseil d'administration du CLD ont décidé de relever le défi.

«Les attentes exprimées dans l'organigramme que nous avons présenté au CLD de la MRC de Montmagny ne sont nullement un vote de non-confiance à l'égard de l'organisation. Elles reflètent plutôt la volonté du milieu municipal de s'assurer que le travail de concertation et de développement qui est sous la responsabilité du CLD se fasse en collaboration avec la MRC, qui est signataire de l'entente avec le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et pourvoyeur de fonds du CLD», d'expliquer le préfet de la MRC de Montmagny, M. Jean-Guy Desrosiers.

Sans entrer dans les détails, la structure présentée par la MRC de Montmagny fait notamment en sorte que trois comités aviseurs ont été créés pour voir aux intérêts du milieu dans les secteurs des Affaires, du Développement rural et du Tourisme et Culture.

La présidente du conseil d'administration, Mme Ghyslaine Picard, a tenu à préciser que les relations sont très respectueuses et constructives avec le Conseil des maires de la MRC de Montmagny, qui poursuit le même objectif que le CLD, soit de développer notre belle région. «Nous avons une région au cachet unique doté d'un

riche potentiel entrepreneurial où la qualité de vie prend tout son sens. Avec toute l'expertise présente au CLD, je suis persuadée que cette organisation peut faire une différence dans le développement économique du milieu.» Malgré les réserves initiales de la direction générale du CLD, les administrateurs entendent donc travailler de concert avec les maires de la MRC de Montmagny pour repositionner l'organisme.

Rappelons qu'au cours des dernières années, le CLD a subi une période de croissance accélérée par l'ajout de plusieurs mandats, et ce, en plus d'un changement de direction à l'interne. Pour une organisation, de telles transformations nécessitent son lot de changements et d'adaptations. Le moment est donc venu pour le CLD de revoir ses façons de faire afin d'être en mesure de répondre adéquatement aux attentes du milieu pour en assurer le développement. ☉

Source: Nancy Labrecque
MRC de Montmagny

ITA de La Pocatière

Microprogramme en transformation des fruits et des légumes

Durant cette formation, un spécialiste de la transformation alimentaire vous accompagne dans la mise au point de votre produit. www.ita.qc.ca/Fr/ITA/

Information et inscription: 418 856-1110 poste 1252
ou cfpitalp@mapaq.gouv.qc.ca ☉




ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

144, av. de la Gare, bureau 101
Montmagny (Québec) G5V 2T3
Tél.: 418 234-1893
Sans frais: 1 866 774-1893
Télééc.: 418 234-1659
nmorin@assnat.qc.ca



Boulet
Encans Boulet inc.

Alfred Boulet
564, chemin Rivière-Sud
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) GOR 3A0

Tél.: (418) 259-7086
Fax: (418) 259-2610
www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme

L'Écho de St-François relève les défis de son plan d'action

✍ par Raynald Laflamme

Au bilan soumis à ses membres réunis en assemblée générale le mardi 23 novembre dernier, L'Écho de St-François est en bonne voie de réaliser ses objectifs inscrits au plan triennal tel que déposé au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Dans son rapport, le président du journal communautaire, Raynald Laflamme, a parlé de la poursuite d'actions déjà amorcées : recruter de nouvelles personnes pour écrire dans le journal et impliquer les jeunes du primaire pour préparer la relève. Grâce à l'implication de Mme Valérie Savoie, enseignante à La Francolière, un comité de rédaction a été formé d'élèves. Sa mission : nous parler de la vie scolaire. Aussi, dans un autre registre, nous avons le plaisir de lire les textes de Mme Agathe Beaumont, nutritionniste.

L'objectif d'avoir un conseil d'administration composé de sept personnes, tel qu'inscrit aux Statuts et règlements de l'organisme, a par ailleurs été atteint à la réunion du conseil d'administration, le 14 décembre dernier. Après s'être retiré du journal à titre d'administrateur en ne sollicitant pas un autre mandat de deux ans, Jean Gendron a causé toute une surprise en recrutant deux nouveaux administrateurs en la personne de Mme Denise Lamontagne, qui a accepté la vice-présidence au poste 4, et M. Réjean Pellerin, au poste 7. Bienvenue à ces deux bénévoles et un merci particulier à Jean Gendron pour son implication généreuse. D'ailleurs, il ne lâche pas tout puisque vous pourrez continuer à le lire au travers sa Pensée positive, publiée à chaque mois.

Raynald Laflamme a été réélu au siège no 3. Il conserve ainsi la présidence pour un dernier mandat de deux ans. Au poste 6, Camille Laliberté a été réélu pour un autre mandat de deux ans. Il poursuit donc son implication à titre de trésorier de l'organisme.

Malgré une baisse du volume d'annonces publicitaires signe d'un ralentissement économique, L'Écho de St-François enregistre un bénéfice d'opération de 9 272,53\$, constitué d'une aide du Gouvernement du Québec de 7 641\$.



Seize personnes ont participé à l'assemblée générale et au moment d'aller sous presse, L'Écho de St-François comptait déjà 42 membres.

«J'invite les gens de Saint-François à devenir membre de leur journal communautaire, puisqu'à une communauté dynamique : un journal communautaire dynamique», a déclaré le président, Raynald Laflamme. ☺

**Promutuel Montmagny-L'Islet,
un assureur
au service des gens d'ici**



Une équipe dynamique et professionnelle à l'image et à l'écoute des gens d'ici.

Des services personnalisés entièrement offerts en région, de tout premier contact jusqu'au règlement d'un sinistre

Tout commence par la confiance

PROMUTUEL
MONTMAGNY-L'ISLET

Richard Galibois, agent
259-7405

Assurance
habitation • automobile • commercial • agricole • vie

Spectacle de Noël à l'église de Saint-François

Les élèves ont joué et chanté Noël



✍ par Émilie Boulet et Keven Boissonneault

Le vendredi 17 décembre en après-midi, à l'église de Saint-François, il y a eu un spectacle de Noël bien spécial. Madame Andréanne Vachon, professeure de musique à Saint-François et à Berthier-sur-mer a organisé un spectacle de musique avec tous ses élèves. C'était tout un après-midi. Le chant, la flûte et le carillon étaient au rendez-vous. Les élèves des deux écoles se sont réunis ensemble pour montrer leur talent musical. Ils étaient environ 200 jeunes. Les deux maternelles ont chanté leurs

La chorale était sous la direction d'Andréanne Vachon, professeure de musique.

chansons ensemble et ensuite le premier cycle, le deuxième cycle et le troisième cycle des deux écoles ont fait leur prestation. Parents, grands-parents, amis étaient invités à assister à ce beau rassemblement. Le Père Noël est aussi venu nous voir. Merci madame Andréanne d'avoir relevé ce beau défi! C'était magique! ❄

LES FONDATIONS

9191-4333 Québec Inc. RRQ 8355-8254-56

Bruno Forgues, propriétaire
Tél.: 418-259-2709
Télé.: 418-472-0505
email: lesfondationsbaf@videotron.ca

Entrepreneur Spécialisé • Fondations résidentielles et commerciales

163, chemin St-François Est, St-François de Montmagny, Qc G0R 3A0

Lalimec
USINAGE
SOUDURE

Alain Laliberté
Tél. : 418 884-3407
Télé.: 418 884-2404
lalimec.inc@videotron.ca

358, Montée de la Station, Saint-Vallier de Bellechasse (Québec) Canada G0R 4J0

Noël à La Francolière

✍ par Émilie Boulet et Keven Boissonneault

Voici les activités de Noël que les élèves ont vécues. Des échanges de cadeaux ont eu lieu dans certaines classes.

En maternelle, les élèves ont eu un brunch en pyjama, ils ont chanté des chansons de Noël et fait des bricolages pour décorer un bouleau placé dans leur classe.

En première année, les élèves ont fait de jolies phrases de Noël pour ensuite les illustrer. Quelle idée!

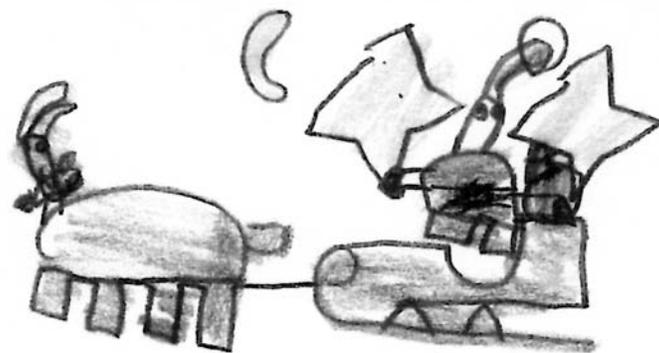
Pour la deuxième année, ils ont rédigé un poème de Noël collectif.

Les élèves de troisième année ont écrit un conte de Noël en équipe avec les jeunes de quatrième année.

Les élèves de cinquième année ont composé des poèmes sur le thème de Noël qui sont allés lire aux personnes âgées de la Villa Gervais. Entre les poèmes, ils ont chanté des chansons de Noël et un élève s'est déguisé en Père Noël pour l'occasion. Ce fut tout un succès!

Les élèves de sixième année ont envoyé des vœux de Noël à une personne de leur choix. Ensemble, les jeunes de sixième et de cinquième année ont fait un exposé ayant comme titre : Un sac cadeau. Ils devaient présenter en cadeau un roman choisi à la bibliothèque de l'école. Entre les exposés, ils ont eu le droit à une petite pause-santé : muffins, jus et lait.

Les responsables du service de garde ont organisé un karaoké, des bricolages liés au temps des Fêtes, des jeux variés au gymnase et plusieurs surprises. Les élèves qui avaient mérité l'activité privilège ont eu la possibilité



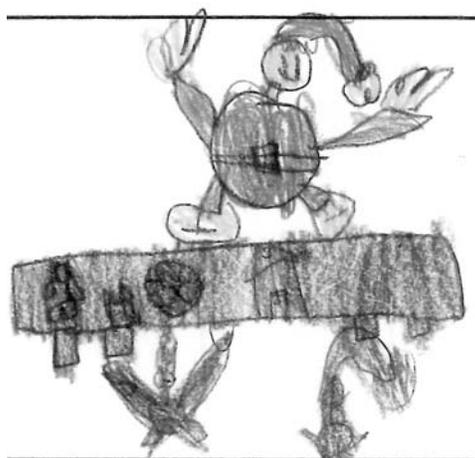
Le père Noël distribue les cadeaux à Noël avec les rennes.

Malick 1^{re} année

de réaliser un bricolage de Noël animé par une autre enseignante que celle habituelle. C'était très rigolo.

La dernière journée d'école, nous avons terminé à 13h15, nous avons dîné à l'école. Une chasse au trésor et un bingo ont été organisés par le Conseil de vie des élèves. Ce fut de beaux moments passés ensemble.

Tous les élèves de l'école La Francolière sont fiers et heureux de vous souhaiter une Bonne Année remplie de petits bonheurs et de santé. ☺



Le père Noël et les lutins fabriquent des jouets.

Frédérique 1^{re} année

Noël



À Noël, on se réunit
Et tout le monde se réjouit.
Les grands comme les petits
Espèrent l'arrivée du père Noël
Dans le ciel.



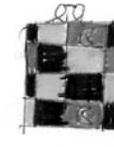
Plus tard dans la nuit
Enfin un bruit
Sur la galerie.

Ensuite, les enfants déballent leurs cadeaux
En buvant du chocolat chaud.
En famille, on s'amuse et on rit
Toute la nuit.



Les élèves de deuxième année






Le conseil de Fabrique accueille deux nouveaux marguilliers

Il y avait élection des marguilliers le 12 décembre dernier. M. Raynald Laflamme a été réélu pour second mandat de trois ans. Le conseil de Fabrique a accueilli deux nouveaux bénévoles : Mme Nicole Morin et M. Réjean Pellerin, pour un premier mandat de trois ans. Ils complètent ainsi l'équipe formée de Louis-Marie Garant, Jean-Guy April, Marc-André Bonneau et l'abbé Daniel Ouellet.

Le conseil de Fabrique se joint à la communauté chrétienne de Saint-François-de-Sales pour remercier chaleureusement Mme Pierrette Roy et M. Michel Thérberge (voir autre texte) pour leur grand dévouement.

Cueillette de bouteilles à l'école La Francolière

Samedi 8 janvier 2011

Nous voulons vous informer qu'il y aura une cueillette de bouteilles vides le samedi 8 janvier de 9h à 14h à l'école La Francolière. Il s'agit d'une activité pour financer le voyage bisannuel des élèves du 3^e cycle ainsi que supporter l'acquisition d'équipements pour l'équipe de football et de cheerleading.

D'ici le 8 janvier, vous pourriez accumuler vos bouteilles, puis, les apporter directement à l'école le jour de la cueillette. Des responsables feront également la tournée des maisons de la municipalité pour ramasser vos bouteilles cette journée-là. Vous pouvez les laisser sur votre galerie, nous irons les chercher. Merci encore une fois de nous encourager. Nous apprécions grandement votre soutien. ☺

**Source: Valérie Savoie
Pour l'école La Francolière**

Alors que le système de chauffage par géothermie était en pleine installation en décembre, une pompe du système actuel de chauffage à l'huile a fait défaut. Ceci a causé une baisse de température à l'intérieur de l'église en ce début décembre marqué par le froid. Au moment où vous lisez ces lignes, le système par géothermie devait être fonctionnel et en période de rodage. Le conseil de Fabrique s'excuse des désagréments vécus par les paroissiens.

Des ventilo-convecteurs seront installés en janvier pour permettre un chauffage d'appoint quand les basses températures le requerront. ☺

**Source : Raynald Laflamme, président
Conseil de Fabrique**

Loterie des Fermières

La vente de billets de la loterie de la Fédération des cercles de fermières du Québec a permis au Cercle de fermières de Saint-François d'atteindre son objectif de 200 billets vendus. Le Cercle remercie toutes celles et ceux qui l'ont encouragé.

«Nous voulons souhaiter une bonne et heureuse année à toute la population qui nous appuie dans nos activités. Merci également au personnel municipal pour sa disponibilité ainsi que les bénévoles du journal *L'Écho*», des vœux exprimés par la vice-présidente du Cercle de fermières, Mme Denise Blais, au nom de son conseil et des fermières membres.

Veillez prendre note que la prochaine réunion se tiendra le mardi 11 janvier à 13h30 au local habituel. Ce sera la fête des Rois. À cette occasion, un atelier sera donné par Mme France Blais sur la technique du Pergamano. Bienvenue à toutes. ☺

**Source: Denise Bernard, vice-résidente
Cercle de fermières de Saint-François**



CONSTRUCTION SYLVAIN BLAIS
AGRICOLE · RÉSIDENTIEL · COMMERCIAL

MAISON NEUVE · TOITURE
RECOUVREMENT EXTÉRIEUR
GARAGE · FINITION INTÉRIEURE
GALERIE DE BOIS ET CIMENT
PORTES ET FENÊTRES

(418) 259-2842
sylvain.blais@globetrotter.net
CONSTRUCTION · RÉNOVATION · RBQ



Weed Man[®]
FAITES CONFIANCE AUX PROFESSIONNELS

**ENTRETIEN DE PELOUSE
ESTIMATION GRATUITE**

715, BOUL. TACHÉ OUEST
MONTMAGNY (QC) G5V 3R8

TÉL.: 418 248-7970
TÉLÉC.: 418 248-2915

En vedette ce mois-ci : une rencontre avec Ginette Talbot

✍ par Samuel Blais et Jean-Philippe Gagnon

Ce mois-ci, nous avons rencontré madame Ginette Talbot. Elle est enseignante en 1re année. Elle enseigne depuis une trentaine d'années. Avant d'arriver à Saint-François, elle a fait plusieurs écoles : la Polyvalente Louis-Jacques-Casault, les écoles primaires de Saint-Pierre, Saint-Mathieu, Saint-Nicolas, Saint-Paul et quelques autres. Elle a étudié à l'Université Laval. Ses matières préférées étaient les mathématiques et les arts plastiques parce qu'elle était douée dans ces domaines.

Elle a choisi le métier d'enseignante parce qu'elle a toujours aimé montrer des choses aux jeunes et quand elle était petite, elle jouait beaucoup à l'école et à la bibliothèque. Ce qu'elle aime le plus est d'enseigner des concepts aux enfants et leur apprendre à lire. Ce qui la passionne, c'est de leur donner le goût de l'école. Si elle

Invitation aux rencontres Le Re-lait

Le Re-lait, groupe d'entraide en allaitement, organise des rencontres permettant d'échanger sur différents thèmes et situations entourant l'allaitement en attendant bébé ou après son arrivée. Nous avons un lieu de rencontre à Montmagny tous les 2e jeudi du mois à 13h30 au 134, rue St-Jean-Baptiste Est (ancienne mairie). L'activité est gratuite, ouverte à tous, que bébé soit allaité ou non, que vous attendiez la naissance de bébé, et aucune inscription n'est nécessaire. Pour information, contactez Mélanie Bergeron au 418-246-1319 ou écrivez à allaitement@lerelait.com

Jeudi 13 janvier

Apprivoiser les nuits avec un bébé allaité

« Dormir comme un bébé »... une belle expression... mais qui a dit ça? Est-ce toujours vrai et si beau le sommeil des bébés? Pourquoi dort-il si peu longtemps? Pourquoi se réveille-t-il dès que je le dépose? Jusqu'à quel âge dois-je lui donner du lait la nuit? Comment surmonter mon manque de sommeil? Comment aider mon bébé à mieux dormir? Cette rencontre vous permettra de comprendre le cycle de sommeil de votre bébé et d'échanger quelques trucs pour apprivoiser les nuits avec votre bébé.

La rencontre aura lieu jeudi le 13 janvier 2010 à 13h30. Bienvenue à tous et à toutes! ☺

n'aurait pas fait ce métier, elle aurait travaillé dans le domaine de la publicité graphique ou des arts. Elle a choisi la première année parce que c'est un beau défi et elle aime aider ceux qui ont plus de difficulté. Elle adore travailler à l'école La FrancoLièrè, car une belle équipe y travaille. Ça fait plusieurs années qu'elle y est et que les élèves sont très agréables.



Pendant ses moments libres, elle aime lire et faire la gardienne. Elle a deux garçons et six petits-enfants. Elle aimerait bien leur enseigner, mais ils n'habitent pas à Saint-François. Merci madame Ginette pour cette belle rencontre et pour tout ce que tu fais pour les enfants. ☺



**Produits Métalliques Roy
inc.**

**52, boul. Morigeau
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0**

**TÉL.: 418 259-2711
FAX: 418 259-2931**

**FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE**

Développement PME C-A présente le potentiel de la biomasse forestière comme source alternative d'énergie

À l'occasion du Colloque chauffage à la biomasse, Développement PME Chaudière-Appalaches a présenté, aujourd'hui, tout le potentiel de la biomasse forestière comme source alternative d'énergie et de chauffage à plus d'une centaine de participants réunis au centre de congrès le Georgesville à Saint-Georges.

Avec la précieuse participation de huit conférenciers et experts sur le chauffage à la biomasse, il a été montré de façon évidente que le chauffage à base de biomasse forestière, soit sous forme de copeaux ou de granules, représente la forme d'énergie renouvelable ayant le plus haut taux de rentabilité et les impacts socio-économiques les plus directs. Parmi les thématiques abordées, ils ont, entre autres, traité des principaux aspects, notamment: l'aspect écologique, la disponibilité et la sécurité des approvisionnements (cliquer ici pour accéder aux résumés des conférences).

Développement PME C-A souhaite aider les entreprises de la région à diversifier leurs activités industrielles dans des créneaux à valeur ajoutée et à revoir leurs façons de faire pour assurer leur croissance et leur développement. C'est dans cette optique que l'organisation a choisi de présenter un colloque sur le chauffage à la biomasse forestière.

Grâce à la tenue de cet événement, DPME C-A vise principalement à favoriser l'émergence de projets majeurs pour structurer l'intégration de la biomasse filière dans notre cadre de développement économique. «Effectivement, nous croyons possible la concrétisation de projets d'envergure qui feraient rayonner notre région sur le plan national et même international puisque Chaudière-Appalaches ressortirait comme un leader québécois en la matière», a confirmé M. Gilbert, directeur général de Développement PME

Chaudière-Appalaches. Des témoignages de dirigeants ayant implanté le chauffage à la biomasse au sein de leur organisation ou de leur entreprise sont venus appuyer la vision de DPME-C-A, ce qui confirme la faisabilité de tels projets.

Pour le président de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Chaudière-Appalaches, M. Maurice Sénécal, il faut regarder l'opportunité de développer en Chaudière-Appalaches, une énergie associée à la biomasse forestière au profit de l'industrie de la transformation du bois sans perdre de vue le développement de la région. «Au-delà d'une approche qui vise l'intégration de la biomasse à l'industrie de la transformation du bois, il s'agit de miser sur une vision régionale de développement durable».

Dans un pays et une région où l'on retrouve une grande concentration de biomasse, Développement PME C-A et ses partenaires, soit la CRÉ et le Centre local de développement (CLD) de la MRC des Etchemins, croient qu'il est paradoxal d'ignorer cette forme d'énergie. Les avantages socioéconomiques du chauffage à la biomasse sont tellement importants qu'un consensus social pour le promouvoir et l'exiger doit être entrepris. «Un des grands avantages de l'énergie à base de biomasse forestière est qu'elle permet de garder une exploitation forestière dynamique et des emplois en forêt. Elle permet, en moyenne, de générer trois fois plus d'emplois permanents et locaux que les autres formes d'énergie», a mentionné M. Yvon Lévesque, directeur général du CLD de la MRC des Etchemins.

**Source : Roselyne Guillemette
Directrice - Affaires corporatives**

*Nous avons
ce qu'il vous faut...
une équipe !*

LEMIEUX PARENT THÉBERGE
AVOCATS S.N.

TÉL.: 418 248-3114 - FAX : 418 248-2945

Me Jean-Alain Lemieux Me Michelle-Chantal Bouffard Me Annie-Pier Labrie Me Pier-Olivier Fradette Me Jérôme Théberge



Campagne annuelle de membership

Devenez membre de votre journal communautaire *L'Écho de St-François*

Conditions pour devenir membre:

- Être résidant de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
- Avoir 18 ans et plus
- Payer sa cotisation selon la catégorie de membre
membre individuel: 5\$ membre organisme: 25\$
- Carte de membre valide jusqu'au 31 décembre 2011
Carte renouvelable annuellement

Devenir membre de votre journal communautaire n'est pas une obligation, mais cela:

- marquerait votre soutien par une contribution symbolique;
- donnerait une crédibilité additionnelle auprès du ministère de la Culture et des Communications lors des demandes d'aide financière;
- donnerait le pouls sur votre intérêt à recevoir *L'Écho de St-François*.

Veillez écrire en LETTRES MOULÉES

Nom, prénom: _____

Adresse: _____

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) G0R 3A0

☎ 259-

Catégorie de membre: Individuel: 5\$ Organisme: 25\$

Paiement inclus: chèque comptant

Nom, prénom: _____

Adresse: _____

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) G0R 3A0

☎ 259-

Catégorie de membre: Individuel: 5\$ Organisme: 25\$

Paiement inclus: chèque comptant

Pour ce faire, il vous suffit de remplir le coupon en y joignant le montant de votre adhésion. Les chèques doivent être établis à l'ordre de L'Écho de St-François. Le tout doit nous être retourné soit par la poste au 534, chemin St-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) G0R 3A0 ou être déposé dans la boîte de L'Écho à la (Maison de la Paroisse).

Merci de votre appui!

Louissette Pellerin, administratrice

La formation devient incontournable

Avec les nouvelles technologies, les exigences en matière de qualité et de salubrité ou de santé et sécurité ainsi que la nécessité d'avoir des entreprises performantes, la formation devient essentielle pour les producteurs, futurs producteurs et ouvriers du secteur acéricole.

Le 29 novembre dernier, *La Terre de Chez Nous* publiait des chiffres évocateurs sur l'industrie acéricole québécoise. On y mentionnait, entre autres, que la province compte pas moins de 6187 emplois équivalents temps plein dans le secteur acéricole, dont 2388 en Chaudière-Appalaches.

Le Centre de formation agricole de Saint-Anselme a donc vu la nécessité d'offrir un programme de formation en acériculture. Au cœur de la Chaudière-Appalaches, le Centre se trouve dans un bassin important de gens à qui ce programme s'adresse. De plus, sa situation géographique a pour avantage de permettre aux étudiants qui s'y forment de bénéficier de la proximité d'entreprises



acéricoles pouvant les accueillir pour les stages en milieu de travail.

Il s'agit d'un programme de formation de 1005 heures menant à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles. On y apprend quelles sont les bonnes pratiques en aménagement de l'érablière, en entaillage, en transformation de l'eau d'érable, etc. Notons que 85 % de cette formation se passe en entreprise. En plus de permettre d'acquérir des connaissances essentielles au bon fonctionnement d'une entreprise acéricole, cette formation rend les futurs producteurs admissibles à une aide à l'établissement de 20 000\$.

Il est à noter que la prochaine cohorte du Centre de formation agricole de Saint-Anselme débutera dès janvier 2011. Pour connaître les détails sur la formation, les gens intéressés sont invités à contacter Monsieur Normand Bissonnette au 418 885-4517 poste 1661. ☎

**Source: Caroline Marchand, Agente de développement
Centre de formation agricole de Saint-Anselme**

La Plage

Restauration • Hébergement • Réception

BONNE ANNÉE 2011



Brunch à tous les dimanches

- Adulte 20\$ • 6 à 12 ans 10\$
- Moins de 6 ans Gratuit

Taxes et service inclus

Promo Pizza pour emporter

16" gamie + frite + 2 litres liqueur
24\$ + taxes

Déjeuner
Menu midi
Table d'hôte

Spécialités: Pâtes, pizza,
Grillades et Fruits de mer
Aussi le fameux smoked meat Brynd

Ouvert tout l'hiver du jeudi au dimanche dès 8 heures
motoneigiste sentier n° 5

Réservation 259-7514
195, boul. Blais est • Berthier-sur-Mer

L'Église de Saint-François remercie

Les conseils de Fabrique d'hier et aujourd'hui veulent souligner le nombre incalculable d'heures de bénévolat de la famille de Michel Théberge, de Pierrette Roy et de Lauréat Rousseau.

À toi Michel,

- pour avoir dépassé le simple engagement de désherbage;
- pour avoir planifier graduellement l'aménagement du rocher;
- pour t'être associé des aides talentueux et d'une grande générosité : Jean-Guy St-Pierre et ta sœur Micheline;
- pour avoir enrôlé tes jeunes dans des tâches souvent ingrates mais combien aidantes;
- pour avoir choisi d'utiliser à tes frais les services de ton employé;
- pour avoir pris sur toi la recherche de financement pour l'achat de plantes vivaces et annuelles;
- pour avoir trouvé la main-d'œuvre appropriée pour accueillir de façon permanente Saint-François-de-Sales;
- pour voir financé en très grande partie les matériaux nécessaires à la réalisation de ton projet;

Merci Michel, à toi et à tes bénévoles pour de si belles réalisations!

À toi Pierrette,

Pour un 2^e mandat quasi-complet (2 x 3 ans), tu détiens presque un record dans le contexte des dernières années alors que les communautés religieuses vivent beaucoup de changement alourdissant la tâche des marguilliers.

Dans ce contexte où la pratique religieuse semble être moins présente, où les prêtres sont vieillissants et moins nombreux, où l'école ne dispense plus de services religieux, où les ressources financières sont insuffisantes pour répondre à tous les besoins, tu as su dans tous ces changements être à ta façon une aide précieuse.

Ton dynamisme et ta connaissance de l'histoire des dernières années ont éclairé les décisions de tes collègues. Travaux de peinture, réparation de l'enveloppe extérieure de l'église, réfection des joints, dossier du presbytère, chauffage par géothermie : s'ils ont été des dossiers de grande importance, ils ont ajouté à tous ceux moins lourds mais qui monopolisent quand même beaucoup de temps.

Administrer dans un contexte où l'on ne doit pas perdre de vue que la mission première d'une fabrique est d'assurer des services religieux de qualité tout en maintenant dans les meilleures conditions possibles le parc immobilier qui lui appartient, voilà qui est l'empreinte de ton implication au sein de ta communauté chrétienne.

Félicitations Pierrette!

À toi Lauréat,

À ta façon, tu as su susciter chez les paroissiens un devoir de mémoire, un orgueil certain pour le cimetière.

Lorsque tu mettais de la pression pour recueillir des dons en nous disant : ce sont les nôtres qui sont là, ça vaut la peine de mettre ça à l'ordre. C'est là qu'on va demeurer le plus longtemps... Les gens ouvraient leur bourse. La tienne l'a été très souvent aussi!

Tu as consacré ta retraite, une partie importante du moins, à l'entretien du cimetière.

Que l'on pense :

- à la réfection de la clôture du cimetière (sablage, peinture, installation, entretien);
- à l'entretien paysager (soin des arbres, plantation et plus);
- à l'asphaltage des aires de circulation;
- aux divers travaux d'entretien avec Gilles.

Nous te sommes tous redevables. À l'aube de tes 87 ans : Mission accomplie!

Tous les paroissiens te disent leur admiration en même temps que leurs remerciements les plus sincères. ☪

Source : Denise Lamontagne

FERME HORTICOLE

Lajoie



Conception, réalisation
et entretien paysager
Centre-jardin
Producteur de vivaces
et d'annuelles



330, boul. St-Vallier
Saint-Vallier (Qc) GOR 4J0
Tél.: 418-884-3124

JEAN-FRANÇOIS LAJOIE
www.fermehorticolelajoie.com

GARANTIE NATIONALE



Fernand Langlois
Président

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS
174, 4^e Rue, Montmagny (Québec) G5V 3L5
Tél.: (418) 248-5622 • Fax: (418) 248-7071

AUTOPRO

Réflexions sur les vraies valeurs de la vie pour la réussir : pour nos jeunes

1- À l'adolescence, on a de la difficulté à comprendre nos parents et ceux qui nous entourent parce que l'on croit que l'on est rendu assez grand pour prendre nos décisions nous-mêmes et c'est normal de penser cela, mais on n'a pas nécessairement raison. On doit réfléchir : pourquoi nous dit-on « ne fais pas ça et fais ce que nous te disons »?

C'est parce que vous êtes importants et que vous êtes l'amour de vos parents, de vos grands-parents, de vos oncles et de vos tantes. Ils ne veulent pas que vous fassiez des erreurs

et que vous en souffriez toute votre vie. Ils ont de l'expérience plus que vous autres, soit parce qu'ils ont fait des erreurs, ou ils ont vu des personnes en faire et en souffrir.

2- Ouvres ton cœur à la vie plutôt que de faire vivre des rancœurs. Prends le temps de vivre pleinement avec ta famille et ceux qui te sont chers tout en écoutant leurs conseils. La plus grande richesse que la vie peut t'apporter, c'est d'avoir un jour une famille, des enfants. Il n'y a rien de plus précieux sur cette terre que la vie puisse t'apporter.

3- C'est important de dire la vérité, car le mensonge ne mène nulle part.

4- Si tu es avantagé dans la vie au niveau force, fais comme le chevalier : combats l'injustice et défends les personnes qui t'entourent. On ne doit jamais se laisser intimider par qui que ce soit sans en parler aux personnes qui peuvent nous défendre, et si on est témoin de menaces ou d'intimidations, on doit en parler pour que les personnes concernées soient défendues.

5- L'erreur est humaine. Tout le monde en a fait, mais il faut être assez intelligent pour les corriger et ne pas recommencer.

Source : Marcel Maheux

<http://www.lesvraiesvaleurdelavie.weebly.com>



AFL
Groupe Financier
UN CHOIX DE CONFIANCE

COURTIER EN ASSURANCES DE DOMMAGES
DES PARTICULIERS ET DES ENTREPRISES

CONSEILLERS EN SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Andrée-Anne Vézina	Bertrand Bélanger
Caroline Lévesque	Réal Fontaine
Pierre Paré	Frédéric Picard
Denise Prévost <small>SOUSCRIPTIONNE</small>	

234, boulevard Taché Est
Montmagny (Qc) G5V 1C2
Tél.: 418-248-3358 • Sans frais: 1 800 607-7781
Télééc.: 418-248-4744



**PHILIAS
BLAIS & FILS
INC.**

SPÉCIALITÉS

- Déneigement
- Drainage de champs
- Drainage de fondation
- Épandage
- Excavation
- Fossés
- Installation de systèmes septiques
- Terrassement
- Transport

Installateur Ecoflo®

- Concassé
- Gravier
- Sable
- Tuff
- Terre noire, jardin et pelouse

ÉQUIPEMENTS

- 5 camions
- Bulldozer
- 3 excavatrices

Installation septique

Ecoflo®

Choisie par plus de 40 000 familles!

Très peu d'énergie

0\$/an

*Moins de 8\$/an
Lorsqu'une pompe est requise



1 800 632-6356 | PREMIERTECHAQUA.COM

MEAU! NOUVEAU! NOU

Récupération JB

Pour travaux :

- Construction
- Rénovation
- Démolition
- Grand ménage intérieur et extérieur
- etc.

Nous ramassons :

- Bois
- Bardeau d'asphalte
- Gyproc
- Aluminium
- Métaux
- Plastique
- Branches
- Feuilles
- etc.

Location de mini-conteneurs (10 et 15 verges)



*Protégeons l'environnement!
Encourageons le recyclage!*

Jacques Blais, propriétaire
R.B.Q. : 8264-0913-12

218, Rivière-du-Sud
Saint-François, Montmagny (Québec) G0R 3A0

Téléphone : **418 259-7841**
Courriel : ph.blais@globetrotter.net
Site Web : www.philiablais.com

... et je cherche à comprendre !

Oui, je crois comprendre la souffrance de celles et de ceux qui craignent de voir leur église vendue ou détruite... Ce lieu a été important pour eux: il a été le témoin de leurs naissances et de leurs choix de vie, de leurs joies et de leurs peines... Oui, il est beau d'être attachés à ces édifices construits par la foi généreuse de nos ancêtres, mais il est plus beau encore d'être attachés au Christ! F aimerais rappeler F histoire de ce jeune chinois qui se rendait à l'église de son village pour l'eucharistie du dimanche. Sur la route, il rencontre des soldats chinois qui lui disent:

«Ne perds pas ton temps et retourne chez toi... Il n'y a plus d'église, nous l'avons détruite!...» Et le jeune chinois de répondre: «C'est impossible: vous n'avez pas pu la détruire... L'Église, c'est moi!»

Je crois comprendre que l'on puisse être attaché à ces édifices qui ont fait la fierté de nos villages et qui ont contribué à forger notre identité, mais n'est-il pas plus important d'être attachés à l'Église vivante, communauté de ceux et de celles qui se réunissent dans la foi, l'espérance et la charité?... Et c'est sur ce terrain que de grands défis nous attendent: que faisons-nous pour nous aider à construire des communautés chrétiennes vivantes?

Au cours de l'année 2008, M^{gr} Clément Fecteau, alors évêque de notre diocèse, avec l'appui de l'abbé Charles-Aimé Anctil, vicaire général, et les membres des Services diocésains, a proposé des pistes pour aider nos communautés chrétiennes à se construire d'une façon toujours plus responsable. Il proposait trois champs d'animation pour chacune des communautés chrétiennes de notre diocèse: Fraternité et engagement, Formation à la vie chrétienne, Prière et célébration. Chaque communauté était invitée à choisir un ou une responsable de ces trois champs, ainsi qu'une personne supplémentaire, déléguée à la coordination du travail de ce trio et responsable de transmettre à la communauté toutes les informations utiles. Mais on est loin d'avoir trouvé ces personnes dans chacune de nos paroisses.

En fait, ces trois champs s'intéressent aux trois dimensions que nous devons retrouver normalement dans toute vie chrétienne authentique:

- **Fraternité et engagement**, car la vie à la suite du Christ est d'abord une vie de charité qui s'exprime dans un engagement réel pour plus de fraternité et de justice, mettant en œuvre les capacités de don, de partage et de pardon qu'il y a en chacun et chacune de nous.

- **Formation à la vie chrétienne**, car nous n' avons jamais fini d'apprendre à mieux connaître le Christ et à nous laisser éclairer par la Parole de Dieu, tout spécialement l'Évangile.

- **Prière et célébration**, car s'il est important que nous sachions exprimer notre foi dans une prière personnelle, il est tout aussi important que nous sachions nous réunir pour la célébrer ensemble dans les différents sacrements, en particulier dans l'Eucharistie.

Ce sont ces communautés chrétiennes qu'il nous faut d'abord chercher à construire, et c'est de ces communautés chrétiennes vivantes que pourront sortir de nouvelles vocations... Si nous perdons cette perspective de vue, il est possible que nous parvenions à garder les édifices églises, mais y aura-t-il encore des croyantes et des croyants heureux de s'y réunir pour célébrer leur foi?... ☪

+ Yvon Joseph Moreau

Évêque de Sainte-Anne-de-la-Pocatière

Source: INTERCOMMUNICATION, 19 novembre 2010

Jean Normand Vice-président T.D.L.		Pierre Normand Président T.D.L.
La Maison Funéraire <i>Laurent Normand</i>		
<i>En toute confiance</i>		
Salon funéraire: 1, 1 ^{re} rue Ouest • Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud Adm.: 116, ave Sainte-Julie • Montmagny		
Tél.: 248-0545 • Fax: 248-2621 • Sans frais: 1-888-248-0545 • Courriel: hnormand@globetrotter.net		

 GARAGE SAMSON 873, Rang Nord St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud GOR 4B0	SERVICE PROFESSIONNEL <ul style="list-style-type: none">• Mécanique• Carrosserie• Achat et vente d'autos• Pièces usagées• Remorquage
 	TÉL.: 418•248•1422 FAX.: 418•248•7074 @: ggbsamson@globetrotter.net Visitez notre site web: GGBSAMSON.COM
Auto PLACE 	Votre centre autorisé de recyclage d'autos de la région  Permis S.A.A.Q.: 60666  NEUFS ET USAGÉS USAGÉS à partir de

Programme de Coopération Volontaire en Haïti

Le Programme de coopération volontaire en appui à la gouvernance, à l'éducation et au développement économique en Haïti (PCV Haïti) recrute actuellement de conseillers et conseillères volontaires pour divers mandats. Ce programme géré par un consortium de quatre ONG canadiennes, soit: le Centre d'études et de coopération internationale (CECI), le Services d'assistance canadienne des organismes (SACO), l'Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC) et la Fondation Paul Gérin-Lajoie compte déjà une vingtaine de



conseillers et conseillères volontaires en Haïti dans les départements de l'Artibonite, de l'Ouest et du Sud-est.

Les profils recherchés sont très variés. Bien sûr, de nombreux postes en éducation sont actuellement affichés, tout comme c'est le cas dans les domaines de la gouvernance et du développement économique. Même des postes très spécialisés tels qu'expert en production de sel marin et dérivés ou de conseiller volontaire en appui à la promotion des cultures énergétiques pour la production de briquettes et gestion durable des ressources sont actuellement à pourvoir. Les intéressés peuvent visiter le www.pcvhaiti.ca pour y consulter les diverses offres.

Présent sur le terrain depuis 2004, le PCV-Haïti offre à ses coopérants des mandats d'une durée de deux semaines à un an. Déjà, de nombreux résultats ont été atteints avant le séisme. Actuellement, le programme se concentre sur la réhabilitation du pays dans un esprit de développement durable. ☺

Source: Nancy Corriveau

Chargée des communications et des relations avec les médias



Buffet & Méchoui
M.É.
Menu à la carte
Choix de buffet froid ou chaud
et méchoui
418-243-3928
374, boul. St-Pierre • Saint-Raphaël



Restaurant
L'ARRÊT
STOP

Vous êtes les bienvenus

Menus du jour
Commandes pour emporter
Réservation jusqu'à 50 personnes
Restaurant: 259-7704



Bière froide
Café
Essence

Dépanneur: 259-7515

Ouvert de 6 h à 23 h



Chronique policière

L'igloo-mobile est interdit au Québec

L'igloo-mobile est un véhicule complètement enneigé qui circule sur les routes.

La conduite en hiver comporte déjà assez de risques de collisions et de pannes; soyez assurés de partir avec un véhicule en état de rouler dans les conditions hivernales.

Même si ce n'est que pour parcourir une courte distance, un pare-brise partiellement nettoyé ne suffit pas. Il faut prendre soin de dégager toutes les surfaces vitrées, le toit, le capot et les phares du véhicule. Votre visibilité ainsi que celle de ceux qui vous suivent seront ainsi améliorées.

Une fois engagés sur la chaussée, vous devez vous méfier des conditions routières souvent trompeuses et incertaines. La chaussée glacée ou enneigée n'offre presque pas de résistance au freinage ou au dérapage. Donc, adaptez votre vitesse et la distance à laquelle vous suivez un autre véhicule à l'état des routes.

De plus, n'immobilisez pas votre véhicule en bordure des routes principales de manière à rendre une signalisation inefficace, à gêner la circulation, l'exécution de travaux, l'entretien du chemin ou encore, à entraver l'accès à une propriété.

Lors d'une tempête, ne prenez votre véhicule que si cela est vraiment nécessaire. Gardez toujours votre réservoir à essence rempli au moins à moitié et ayez à l'intérieur de votre voiture une petite trousse de secours comportant les éléments indispensables pour vous sortir d'une impasse, vous réchauffer et être visible.

Concours les meilleures recettes familiales à l'érable

La Fédération des producteurs acéricoles du Québec (FPAQ) est à la recherche de vos meilleures recettes familiales à l'érable. Information : www.meilleuresrecettesalerable.ca

Tel-Écoute du Littoral tient à vous souhaiter une belle et bonne année 2011 remplie de bien-être et de santé !

Nous en profitons pour vous rappeler que les écoutants de Tel-Écoute sont là pour vous offrir une oreille attentive, 365 jours par année !

Lundi au vendredi de 18h à 3h du matin
Samedi et dimanche de midi à 3h du matin
ANONYME, CONFIDENTIEL et GRATUIT

418-248-4445 ☎

Le 211 disponible chez vous

Le 211 est un service d'information et de référence gratuit et confidentiel qui dirige les personnes vers les ressources existant dans la communauté dans les régions de la Capitale-Nationale (Québec, Portneuf et Charlevoix) et de Chaudière-Appalaches.

Les préposés du Service 211 sont en mesure de comprendre le problème qui leur est soumis et de trouver l'organisme ou le service qui répondra le mieux aux besoins de la personne. Le service est offert en français et en anglais et est adapté aux besoins des malentendants.

Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8h à 21h et le samedi et dimanche de 8h à 18h.

Un service de clavardage et un accès à la base de données sont aussi disponibles sur le site internet du 211 pour les personnes qui désirent faire leur propre recherche à la maison ou à leur travail. Voici l'adresse: www.211quebecregions.ca ☎

Source: **Maxime Robin-Lahaie, superviseur de la central Service 211**

GARAGESERVICES
Mario Tech Inc.
MARIO THÉBERGE
propriétaire
2, boul. Taché Ouest
Montmagny (Québec)
G5V 3A1
418 248-1800

Spécialité VOLKS
Mécanique générale

FERME MONYVILL ENR.

Vente et Préparation
Bois de construction
Bois d'allumage
Foin • Grain • Paille

Sciage • Planage • Séchoir à bois

Service de mini-pelle
Excavation • Terrassement • Drainage
Marteau hydraulique • Laser
Godets de 12, 24, 42 pouces
RBQ: 8343-3219-14

Transport
Pierre • Terre noire
Gravier • Compost
Bois de chauffage
Billots • camion plate-forme

Yvon Montminy
462, ch. St-François O.
Saint-François
GOR 3A0

Rés.: 418-259-2635
Cell.: 418-241-8488

Devenez des professionnels du voyage... sécuritaire

Quand on voyage, on se laisse souvent emporter par l'excitation et l'émerveillement du moment. Pour que vos rêves ne se transforment pas en cauchemar, assurez-vous de mettre votre argent et vos objets de valeur en sécurité.

- N'étaiez pas de grosses sommes d'argent à la vue de tout le monde. Utilisez des ceintures de voyage et des valises à compartiments secrets pour les objets de valeur.

- Ne laissez pas d'argent ni d'objet de valeur dans votre chambre d'hôtel.

- Ne gardez jamais au même endroit votre passeport, vos billets d'avion, vos pièces d'identité, votre argent, vos cartes de crédit et vos documents d'assurances. Si vous le faites, vous risquez d'enrichir un cambrioleur de tous vos biens d'un seul coup et de vous retrouver démunis.

Soyez plus futés que les voleurs et surtout, ne les attirez pas! ❖

Un organisme de la région finaliste aux Prix Innovation Telus

Les finalistes pour les Prix Innovation TELUS sont connus. Ces récompenses seront remises à trois organismes communautaires des régions de Québec, La Beauce et Charlevoix qui se sont démarqués, entre autres, sur les plans de l'originalité et de l'innovation sociale. Les gagnants recevront l'une des trois bourses publicitaires d'une valeur de 3 000\$ ou plus qu'ils pourront utiliser pour contribuer au rayonnement de leur organisation.

Un organisme de la région, la **Maison de la famille de la MRC de L'Islet**, est finaliste pour ce prix dans la catégorie Éducation et sport.

Les Prix Innovation TELUS ont été remis le 14 décembre dans le cadre de l'édition 2010 de la Célébration de l'implication communautaire de TELUS à Québec. Les récompenses permettent de souligner l'innovation technologique et sociale pour les trois secteurs appuyés financièrement par le comité d'investissement communautaire de TELUS: la santé et le mieux-être dans notre environnement, l'éducation et le sport et les arts et la culture.

Depuis leur création en 2005, les comités d'investissement communautaire de TELUS au Québec ont remis plus de 5,5 millions de dollars pour financer des projets qui viennent en aide aux jeunes et qui font preuve d'innovation sociale ou technologique. Ils sont composés de chefs de file régionaux et de membres de l'équipe de direction de l'entreprise. Les membres des comités évaluent les demandes de dons reçues en accordant la priorité aux projets concernant les domaines des arts et de la culture, de l'éducation et du sport, et de la santé et du mieux-être dans notre environnement.

Les organismes de bienfaisance enregistrés souhaitant soumettre une demande de financement pour un de leurs projets à un comité d'investissement communautaire de TELUS sont invités à le faire en tout temps par l'entremise du site telus.com/communautaire. ❖

Source : Jacinthe Beaulieu
Relations médias de TELUS

Championnat québécois de hockey d'antan 2011

Représentez votre région

La campagne d'inscription du Championnat québécois de hockey d'antan est officiellement lancée. L'événement se déroulera du 4 au 6 février 2011 sur le canal de Chambly à Saint-Jean-sur-Richelieu, à 20 minutes de Montréal. Le comité organisateur de l'événement invite les hockeyeurs à venir représenter leur région lors de l'événement afin de déterminer les Champions québécois 2011. Vous êtes intéressés à participer? Obtenez tous les détails et procurez-vous le formulaire d'inscription en visitant le www.hockeydantan.com ou en téléphonant au 450 347-6249.

GAGNEZ VOTRE PLACE AU CHAMPIONNAT DU MONDE

Pour cette 5^e édition, le nombre limite d'équipes participantes passe à 96 et trois catégories sont de nouveau offertes, soit compétitive, récréative et amicale. La catégorie compétitive s'adresse aux joueurs expérimentés qui s'affronteront dans le but de devenir les Champions québécois 2011. Les parties de cette catégorie auront lieu sur deux jours seulement : les trois parties de la ronde préliminaire le samedi et la ronde des médailles le dimanche. En plus, l'équipe gagnante ira dorénavant représenter le Québec au World Pond Hockey Championship, qui a lieu à Plaster Rock au Nouveau-Brunswick tous frais payés en février de l'année suivante.

La catégorie récréative s'adresse aux joueurs qui souhaitent disputer des parties dans un climat fraternel. Les équipes récréatives seront divisées en pôles de quatre équipes. Après la ronde préliminaire de trois matchs, les deux premières équipes de chaque pôle poursuivront en ronde des médailles en classe A. Les autres équipes poursuivront en ronde des médailles en classe B. Les parties de cette catégorie auront lieu sur trois jours : les trois parties de ronde préliminaire auront lieu le vendredi et samedi et la ronde des médailles le dimanche.

La catégorie amicale est maintenant considérée mixte et est destinée aux joueurs et joueuses qui désirent simplement participer à l'événement dans un climat amical et non compétitif. Les équipes doivent compter minimalement une femme dans leur équipe et une femme doit être de l'alignement partant de chacune des parties disputées. Les quatre parties de cette catégorie auront lieu sur trois jours, soit le vendredi, le samedi et le dimanche.

Cette année encore, chaque équipe peut aussi inscrire un 6^e joueur qui pourra remplacer dans l'une ou l'autre des parties.

RAPPELONS QUE...

Le hockey d'antan se joue à l'extérieur, 4 contre 4, sans gardien de but, sans contact et sans arrêt de jeu. Les filets ont une largeur réglementaire de 6 pieds, mais une hauteur de 10 pouces seulement. La neige fait office de bande. Le Championnat québécois de hockey d'antan est organisé par Rues principales Vieux-Saint-Jean, en collaboration avec la Fondation du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu. ☉

**Source: Daniel Hachereul
Championnat québécois de hockey d'antan**



**Autobus
L.S.B.C. inc.**

10, chemin des Prairies Est
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél. et fax: 418 259-7140
autobuslsbc@videotron.ca



EMBALLAGES L&M
Des idées plein la boîte | The box full of ideas

Produits de carton ondulé
Emballages de protection spécialisés
Petites et grandes quantités

203, chemin Morigeau
Saint-François de Montmagny

➤ www.emballageslm.com ◀

Tél. : 418-259-7710 | Fax : 418-259-7013
Tél. : 1-866-259-7710 | Fax : 1-866-259-0909



Jour de l'an
**Je salue l'aube
 des temps
 nouveaux**

Une nouvelle année commence.

Nous vivons une période spéciale, mais nos besoins demeurent les mêmes : cette année, tout comme en 2010, nous chercherons le chemin propice à l'épanouissement de notre âme; nous nous perfectionnerons dans l'art de prendre soin de nous-mêmes et d'établir une bonne communication avec nos semblables. Cette année encore, nous ferons des erreurs que nous corrigerons en tâchant d'en tirer une leçon. Nous espérons tous connaître, au cours des prochains mois, les joies de l'amour et la paix du cœur. Nous nous engageons aussi à faire notre part pour que la planète devienne un milieu de vie agréable pour nous tous, frères humains, qui sommes à la fois si semblables et si différents!

Bonne année à tous! ☺

Jean Gendron

Sudoku

	7			6			3
		2			6	4	
		1	3		8		
		5					
		6	5	9	1	2	
					7		
			6	2	1		
	2	8			3		
4			9			2	

Difficile

Sudoku

3	5	8	7	4	2	9	1	6
2	4	9	1	6	5	8	3	7
6	7	1	8	3	9	4	2	5
5	1	4	3	2	8	6	7	9
7	6	3	5	9	4	1	8	2
9	8	2	6	7	1	3	5	4
4	3	5	2	1	6	7	9	8
1	2	6	9	8	7	5	4	3
8	9	7	4	5	3	2	6	1

Solution décembre 2010

**MARTIN SIMARD
TRANSPORT INC.**

- TRANSPORT GÉNÉRAL
- TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

Tél.: 418 259-7789
Ligne directe: 1 800 463-8744



conception - fabrication - production

Patrick Lizotte
Président

Visitez notre site internet
www.usinaction.ca

337, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0

Tél.: 418-259-7337
1 888 834-7337

Téloc.: 418-259-7044

usinaction@globetrotter.net

MARINA
LE HAVRE DE BERTHIER SUR-MER

Nous sommes fermés pour la saison hivernale.

Nous profitons de cette occasion pour remercier notre distinguée clientèle et vous souhaiter une Bonne et Heureuse Année.

Bon hiver à tous!

259-2953
120, rue de la Marina • Berthier-sur-Mer

dimanche

lundi

mardi

mercredi

jeudi

vendredi

samedi

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE
2011!

JOUR DE
L'AN!

2

Bac bleu



3

4

5



Fête des Rois

6

7



ÉCOLE
La Francolière
Cueillette
bouteilles
et cannettes
9h à 14h

8

9

Réunion
du conseil

10

Réunion
des Fermières
13h30
Réunion du
Comité
d'embellissement
19h



12

Tombée du
journal



14

Bac bleu



15

16

17

18

19

20



21

22

23

24

25

26

27

Bac bleu



28

29

30

31



Soyez prudents!

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 6 décembre 2010, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Yves Laflamme, Maire, messieurs Fernand Bélanger, Mario Marcoux, Rénald Roy, Ernest Lachance et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Yves Laflamme, Maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ernest Lachance
 APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
 ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 1^{ER} NOVEMBRE 2010
 AINSI QUE CELUI DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE AJOURNÉE DU LUNDI 15 NOVEMBRE 2010**

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 1^{er} novembre 2010 ainsi que celui de la séance régulière ajournée du lundi 15 novembre 2010 ayant été remises à chacun des membres du Conseil, leur lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario Marcoux
 APPUYÉ par monsieur Rénald Roy
 ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 1^{er} novembre 2010 ainsi que celui de la séance régulière ajournée du lundi 15 novembre 2010 soient acceptés tels que déposés.

liste des revenus de novembre 2010

Agence Santé Services sociaux Chaudière-Appalaches, remb. épipen	200,00
Badminton	159,48
Bar	645,31
Commandites tire de tracteurs	550,00
CSST, ajustement cotisation	131,96
Fax.....	14,16
Fortier 2000 ltée, remb. d'un solde créditeur.....	1 071,32
FQM, connaissances facturés en trop (Dicom)	83,96
Frais de poste (journal l'Écho).....	253,71
Gouvernement du Québec:	
Compensation voirie 2010 (2 ^e versement).....	15 731,00
Remb. TPS du 01-07-2010 au 30-09-2010.....	21 850,15
Subvention Service incendie	1 500,00
Location camion.....	39 081,15
Location rouleau compacteur.....	4 078,13
Location de salle	1 740,00
Loyer.....	245,00
Magasin sous-sol.....	1 610,00
Mun. St-Pierre, intérêts usine d'eau potable.....	44,92
Permis	22 533,28
Raccordement aqueduc-égout.....	50,00
	1 250,00

TOTAL:..... 73 742,38

PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DE DÉCEMBRE 2010

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénald Roy

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes suivants:

ADMQ, formation reconnaissance gestionnaire municipal.....	242,68
Dépanneur Ultra, essence et divers.....	603,11
Entreprises Marie-Claude Fortin, 1 sapin de Noël 10 pieds.....	56,44
Éthier Avocats, services professionnels récupération TPS.....	690,67
Fabrique St-François, frais d'installation téléphone - Telus (local Fabrique).....	223,49
Gabriel Réboul, entretien ménager à l'usine d'eau potable.....	15,00
Hydro-Québec, électricité:	
Usine d'eau potable.....	4 033,22
Éclairage de rue.....	698,25
Clignotants.....	35,14
Garage.....	570,02
Enseigne 4-chemins.....	30,43
Caserne incendie.....	261,40
Poste ass. Morigeau.....	185,14
Compteur d'eau St-Pierre.....	29,82
Parc Olivier Tremblay.....	58,70
.....	5 902,12
Jacques Théberge, remb. de factures pour le service incendie.....	8,32
Léo Boucher, remb. de factures pour les Loisirs.....	28,22
Linda Guimont, remb. trousse Airwick (M. Paroisse) + recharge.....	13,98
Martineau Express, transport de colis.....	60,22
Ministre des Finances, demandes de permis.....	80,00
OMH de St-François, contribution déficit 2010 (10%).....	12 629,00
Postes Canada:	
Envoi du journal l'Écho (extérieur).....	32,06
Envoi journal + circulaires.....	173,13
Envoi lettre recommandée.....	9,62
.....	214,81
Rosanne Martineau, remb. pièces robinet et toilette Pavillon Bédard.....	80,00
Stéphanie Ringuet:	
Remb. facture Embellissement.....	11,28
Utilisation portable en 2010.....	100,00
.....	111,28
Telus, service et interurbains:	
Bureau.....	423,48
Garage, service incendie.....	176,64
Usine d'eau potable.....	392,45
Surpresseur St-Pierre.....	57,85
Loisirs.....	134,10
.....	1 184,52
Transport adapté Vieux-Quai, transport adapté octobre 2010.....	232,83
Vidéotron, câble Loisirs.....	47,83
Yves Laflamme, dir. gén. remb. frais déplacement 293 km.....	110,81
Yves Laflamme, maire, remb. frais déplacement 114 km.....	42,18
Ministre Revenu Québec, remise de novembre 2010.....	6 218,00
Revenu Canada, remise de novembre 2010.....	2 695,36
CARRA, remise de novembre 2010.....	179,34
Fabrique St-François, loyer décembre 2010 – bibliothèque.....	350,00
Air Liquide, facture location bouteilles.....	66,10
Aquatech:	

Gestion usine eau potable nov. 10 & ass. eaux usées	7 101,32	
Gestion usine eau potable déc. 2010	5 708,66	12 809,98
Aréo-Feu, inspection et réparation appareils respiratoires + crédit		507,93
Association des chefs en sécurité incendie, cotisation 2011		220,11
Bureautique Côte-sud, peinture Loisirs, cartouche d'encre pour l'usine, papeterie, contrat photocopieur		605,40
Centre de service François Côté, fabrication de clés (garage).....		23,70
Christian Collin, support technique 2010 – bibliothèque du Rocher.....		150,00
Construction ABSDA, travaux de réparation Maison de la Paroisse et Pavillon Bédard		10 261,47
Corriveau Entrepreneur électricien inc., installation thermostat caserne incendie		429,29
CSSS de Montmagny-L'Islet, vaccination hépatite B		66,00
Cummins Est du Canada, remplacer chauffe-moteur de l'alarme à l'usine d'eau potable.....		692,25
Débroussaillage JMS, fauchage des chemins		6 758,95
Dépanneur Ultra:		
Essence	712,74	
Divers.....	104,88	817,62
Distribution Steeve Blais, produits sanitaires M. Paroisse		69,52
Dura-Lignes, 26 637 mètres linéaires à 0,18 de ligne simple jaune		5 411,97
Écoprise Casault, contribution campagne de financement		100,00
Emco, pièces garage.....		309,02
EMRN 2008, remplissage cylindre.....		68,40
Équipement Sigma:		
Pièces niveleuse.....	170,04	
Réparation génératrice.....	93,96	264,00
Extincteurs Montmagny:		
Recharger extincteurs service incendie	69,93	
Vérification annuelle extincteurs	758,52	828,45
Ferme Monywill, location de pelle – travaux au développement, 7,5 hres à 65\$ + transport		578,49
Fondation Cégep de la Pocatière, 2 ^e versement de 5 – campagne de financement 2007-2012		318,60
FQM, facturation Dicom pour eau potable, eaux usées, divers		86,37
Gabriel Réboul, entretien ménager usine d'eau potable		15,00
Garage Gilmyr, réinspection véhicule SAAQ.....		208,81
Garage J. G. Rémillard, lame et peigne		1 743,91
Hewitt, pièces pelle rétrocaveuse.....		348,23
Jean-Yves Lamonde, 700 balises à 0,57.....		399,00
Joachim Laferrrière électricien, ajouter lumière terrain de pétanque + réparer lumière défectueuse au terrain de tennis		155,47
Jocelyne Noël, entretien bureau novembre 2010		90,00
Kemira:		
10 420 kg à 0,356 Pass (usine d'eau potable).....	4 187,13	
Superfloc (usine d'eau potable)	1 149,64	5 336,77
L. P. Tanguay, 776 litres de chlore à 0,47\$		411,68
La Coop Rivière du Sud, matériel divers:		
Maison de la Paroisse	73,14	
Pavillon Bédard	88,56	
Loisirs	109,91	
Usine d'eau potable	79,46	
Voirie (garage)	261,42	

M
U
N
I
C
I
P
A
L
I
T
É
D
E
S
A
I
N
T
•
F
R
A
N
Ç
O
I
S

Service incendie.....	130,28	
Comité d'embellissement	20,21	762,98
L'Écho St-François, publicité novembre 2010		660,00
Les Concassés du Cap:		
Collecte mensuelle décembre 2010	4 974,09	
Transport conteneurs	2 225,73	7 199,82
Les Éditions Juridiques FD, renouvellement annuel mise à jour code municipal		131,25
Les Éditions Wilson & Lafleur, mise à jour code 2011		59,33
Lucie Lachance, notaire, honoraires professionnels servitude Telus		
et Hydro-Québec et contrat de vente terrain		1 086,56
Maxxam, analyses eau potable et eaux usées		1 032,24
Métal LPL:		
Plaque d'acier pour camion Ford.....	62,42	
Réparation d'un réservoir à essence	291,62	354,04
Michel Théberge, 6 sapins de Noël en commandite pour la Fabrique.....		125,00
Molson Coors Canada, bière.....		168,92
MRC de Montmagny:		
Collecte sélective tonnage octobre 2010	651,65	
Récupérateurs d'eau	345,00	996,65
MS ² Contrôle,:		
Branchement génératrice + remplacer disjoncteur M. Paroisse	923,25	
Changer flotte à l'usine d'eau potable	418,85	
vérification du système informatique à l'usine d'eau potable	53,09	1 395,19
Pagenet, téléavertisseurs Service incendie.....	324,63	
Philiat Blais & Fils, location compresseur aux Loisirs - 4 hres à 50\$.....	225,75	
Philippe Gosselin, huile à chauffage:		
1 774,6 litres à .6980 – Maison Paroisse	1 398,15	
1 092,6 litres à .6980 – Garage.....	860,82	
2 410,3 litres à .6980 – Presbytère.....	1 899,00	
1 376,0 litres à .6980 – Loisirs.....	1 084,11	
1 808 litres huile à chauffage Presbytère à .7260	1 481,86	
808,2 litres huile à chauffage Garage municipal à .7260	662,30	
1 861,2 litres à .7260 – huile à chauffage M. Paroisse	1 525,20	
2 069 litres à .7260 – huile à chauffage Loisirs.....	1 695,48	
1 652,3 litres à .9385 – diesel	1 750,33	
2 998,6 litres à .9145 – diesel	3 095,28	15 452,53
Pièces d'autos Carquest, pièces équipement.....		16,02
Pièces d'autos GGM, pièces équipements.....		218,47
Pneus André Ouellet 2000:		
Poser et balancer pneus camionnette	47,19	
Réparation de crevaison – niveleuse	151,25	198,44
Postes Canada, envoi journal l'Écho		97,23
Praxair:		
1 495 m ³ à .3919 d'oxygène (usine d'eau potable)	667,78	
location réservoir oxygène (usine d'eau potable).....	1 840,85	2 508,63
Propane GRG:		
1077,8 litres de propane à .5110 – caserne incendie	621,67	
559,7 litres à 0,5150 – propane – caserne incendie	325,36	
Vérification annuelle caserne incendie	167,62	1 114,65
Québec Linge, location nettoyage salopettes.....		104,26
Québec Municipal, adhésion annuelle 2011		155,21
René Samson, électricité local de la Fabrique		4 320,19

Restaurant l'Arrêt-Stop, essence Service incendie	53,00
Scaphandre Autonome, pleins d'air – Service incendie.....	532,77
Serrupro, fabrication 10 clés «Medeco» – Maison de la Paroisse	176,09
Soc. conservation du Patrimoine St-François, contribution municipale 20101	500,00
Tapis Montmagny, prélat pour cuisine et escalier – Centre des loisirs.....	546,66
Théberge Aération, tonte de pelouse - différents sites	4 074,79
Unibéton:	
14,12 t.m. à 4\$ de sable naturel	63,75
198,20 t.m. à 18,50 sable et sel.....	4 138,84
Wurth, pièces garage municipal.....	775,07
TOTAL:.....	132 741,66

Je soussigné, Yves Laflamme, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

AVIS DE MOTION POUR DÉCRÉTER LES TAUX DE TAXES

Suite à l'adoption du budget 2011, la Municipalité devra décréter par règlement les taux et l'imposition des taxes foncières générales et spéciales ainsi que les tarifs de compensation des divers services municipaux pour les fins du financement du budget. À cet effet, un avis de motion est présenté.

ATTENDU QUE les taxes foncières générales et spéciales ainsi que les tarifs de compensation des divers services municipaux prévus au budget 2011 doivent être imposés par règlement;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger

APPUYÉ par monsieur Rénaud Roy

ET RÉSOLU QU'un avis de motion est présenté à l'effet que lors d'une prochaine séance du Conseil municipal, un règlement sera présenté afin de décréter les taux et l'imposition des taxes foncières générales et spéciales ainsi que les tarifs de compensation des divers services municipaux pour les fins du financement du budget prévu pour l'exercice financier 2011.

DÉTERMINATION DU TAUX D'INTÉRÊT POUR ARRÉRAGE DE TAXES

À titre informatif, le taux pour arrérage de taxes était de l'ordre de 12% en 2010.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ernest Lachance

APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger

ET RÉSOLU QUE le taux chargé aux contribuables qui n'ont pas acquitté leurs comptes de taxes dans le délai prescrit sera de l'ordre de 12% pour l'année 2011.

AUTORISATION À PAYER LES COMPTES DE DÉCEMBRE

Le bureau municipal étant fermé pendant la période des Fêtes et l'année financière se terminant le 31 décembre 2010, le directeur général demande l'autorisation de payer les comptes de décembre aux fournisseurs avant la fin de l'année 2010. Ces comptes seront présentés au Conseil à la séance régulière du lundi 10 janvier 2011.

Est-ce que le Conseil municipal est d'accord avec cette proposition de procédure?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénaud Roy

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à payer les comptes du mois de décembre 2010 immédiatement avant la fermeture du bureau municipal pour la période des Fêtes;

QUE ces comptes payés soient présentés à la séance régulière du lundi 10 janvier 2011.

FONDS DE ROULEMENT (RAPPEL)

Le fonds de roulement de la Municipalité est de 100 000\$.

Au printemps 2009, la Municipalité a acheté un balai de rue usagé d'année 2000 et de marque

«Johnston». Elle l'a payé 37 972\$.

Elle a décidé d'utiliser son fonds de roulement pour acquérir ledit équipement.

La résolution No 009-2009 dit que la Municipalité va renflouer son fonds de roulement à raison de 7 594,40\$ par année et ce, pendant 5 ans.

Année	Montant annuel versé pour le remboursement du fonds de roulement	
2009	7 594,40	Payé
2010	7 594,40	À payer cette année
2011	7 594,40	À payer
2012	7 594,40	À payer
2013	7 594,40	À payer

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a acheté un balai de rue usagé en 2009 au montant de 37 972\$;

CONSIDÉRANT QU'elle a décidé à la séance régulière du 12 janvier 2009 de se servir de son fonds de roulement pour payer cet achat d'équipement;

CONSIDÉRANT QU'elle a choisi de payer cet achat sur cinq (5) ans tel que permis par l'article 1094 du Code municipal;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud effectue le deuxième remboursement de cinq à son fonds de roulement au montant de sept mille cinq cent quatre-vingt-quatorze dollars et quarante sous (7 594,40\$).

ÉQUIPEMENTS SUPRALOCAUX ET PRÉSENTATION DES COÛTS

Une rencontre portant sur les équipements supralocaux a eu lieu mercredi le 17 novembre dernier. À cette occasion, il a été remis aux municipalités concernées (Cap-Saint-Ignace, Berthier-sur-Mer, St-François et St-Pierre) le coût à prévoir au budget 2011 pour l'utilisation de l'aréna, de la piscine et du terrain Laprise par les Sudfrancois et les Sudfrancoises.

Une copie de ces documents est remise à chacun des élus.

Pour l'utilisation de l'aréna par des résidents de St-François	12 374,09\$
Pour l'utilisation de la piscine par des résidents de St-François	15 280,17\$
Pour l'utilisation du terrain Laprise par des résidents de St-François	145,31\$
TOTAL:	27 799,57\$

CALENDRIER 2011 POUR LES SÉANCES ORDINAIRES

La Loi oblige les municipalités locales à tenir une séance ordinaire au moins une fois par mois mais n'impose aucune exigence quant au jour où cette séance peut être tenue.

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Régnald Roy

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour 2011, qui se tiendront le lundi, exceptée celle de septembre, et qui débiteront à 20 heures:

10 janvier	4 juillet
7 février	1 août
7 mars	6 septembre (le 5, c'est la Fête du travail)

4 avril 3 octobre
2 mai 7 novembre
6 juin 5 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général, conformément à la Loi qui régit la Municipalité.

PROGRAMME DE COMPENSATION TENANT LIEU DU REMBOURSEMENT DE LA TVQ

Le ministère des Affaires municipales confirme un montant estimé de 49 300\$ concernant le remboursement d'une partie de la TVQ payée sur les achats de biens et services pour l'année 2010.

La Municipalité ne va toucher ce remboursement qu'en janvier 2011.

Le directeur avise les élus que la TVQ va augmenter de 1% (de 7,5% à 8,5%) en 2011. Donc, il va falloir en tenir compte dans la préparation du budget 2011.

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE L'ISLET-MONTMAGNY

La régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de l'Islet-Montmagny présente à la Municipalité son budget 2011.

Dépenses de fonctionnement

- Conseil intermunicipal	4 512	
- Gestion financière et administrative.....	9 612	
- Gestion du personnel.....	300	
- Autres	3 100	
- Frais de financement	145	
- Contribution à des organismes	2 500	
	Total	20 169\$

Revenus

- Intérêts	18	
- Municipalité Ste-Félicité	200	
- Participation des municipalités membres	19 951	(St-François 858\$)
	Total	20 169\$

Le directeur remet aux élus une copie de ce budget 2011.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger

APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte le budget 2011 que lui présente la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de l'Islet-Montmagny;

QUE cette résolution soit transmise à la Régie.

SOUMISSIONS SUR INVITATION POUR LE POSTE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES À MORIGEAU, DE L'ENTRÉE CHAMBERLAND ET DU CHEMIN DES POIRIER

La Municipalité a décidé, le 15 novembre 2010, de retourner en soumission sur invitation pour le déneigement des trois endroits cités dans la rubrique.

Les soumissionnaires invités avaient jusqu'au lundi 29 novembre 2010 à 16 heures pour déposer leur soumission au bureau municipal.

Philiias Blais et Fils inc.

Ferme Magie

Donald Fiset

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénald Roy

APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission sur invitation de «Philiias Blais et Fils inc.» au montant de quatre mille dollars (4 000\$) taxes en sus pour le déneigement des trois endroits mentionnés dans le titre.

**MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION
DU TERRITOIRE (À TITRE INFORMATIF)**

Le MAMROT répond à la correspondance qui lui a été transmise par la Municipalité le 26 juillet 2010 concernant la demande d'obtenir une dispense quant à l'approbation d'un engagement de crédit dans le dossier de l'achat et du réaménagement du presbytère.

Après une analyse approfondie du contentieux du MAMROT, la dispense demandée ne peut être octroyée puisque l'acte par lequel une municipalité engage son crédit doit, conformément à l'article 14.1 du Code municipal, être approuvé par le ministre avant sa ratification par la municipalité.

Puisque le titre de propriété pourrait être entaché d'un vice de procédure, la Municipalité devra effectuer les démarches nécessaires pour régulariser la transaction.

Le MAMROT suggère à la Municipalité de se faire assister par un conseiller juridique dans la suite de cette démarche.

Une copie de la lettre est remise à chacun des élus.

TRANSPORT ADAPTÉ VIEUX-QUAI

Pour le budget 2011, le conseil d'administration du Transport adapté Vieux-Quai est obligé d'augmenter la cotisation annuelle des municipalités participantes à 2 500\$ ainsi que celle des usagers qui est haussée à 2,75\$ du transport.

En 2010, la contribution de base était de 1 500\$ par année et la contribution des usagers était à 2,50\$ du transport.

CONSIDÉRANT QUE l'organisme «Transport adapté Vieux-Quai» va voir diminuée sa subvention par rapport au service de transport adapté;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger

APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte de hausser sa contribution annuelle à deux mille cinq cent dollars (2 500\$) pour l'année 2011 (elle était de 1 500\$ en 2010);

QUE les usagers du transport adapté absorbent eux aussi un pourcentage de cette hausse en défrayant 2,75\$ du transport en 2011 au lieu du 2,50\$ défrayé en 2010.

ADOPTION D'UNE POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE

Toute municipalité doit adopter une politique de gestion contractuelle s'appliquant aux contrats municipaux et prévoyant des mesures pour assurer une saine concurrence entre les personnes contractant ou voulant contracter avec la municipalité. Les mesures en question doivent viser sept (7) thèmes de préoccupation clairement précisés dans cette disposition législative. Ces thèmes doivent contenir, minimalement, deux mesures spécifiques.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud doit adopter, en vertu de l'article 938.1.2 du Code municipal, une politique de gestion contractuelle;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud met en place les mesures suivantes:

- 1) **Mesures visant à assurer que tout soumissionnaire ou l'un de ses représentants n'a pas communiqué ou tenté de communiquer, dans le but de l'influencer, avec un des membres du comité de sélection relativement à la demande de soumissions pour laquelle il a présenté une soumission**
 - a) Le conseil délègue au directeur général le pouvoir de former tout comité de sélection nécessaire pour recevoir, étudier les soumissions reçues et tirer les conclusions qui s'imposent.

- b) Tout comité de sélection doit être constitué avant le lancement de l'appel d'offres et être composé d'au moins trois membres.
 - c) Tout membre du conseil, tout employé et tout mandataire de celle-ci doit préserver, en tout temps, la confidentialité de l'identité des membres de tout comité de sélection.
 - d) Lors de tout appel d'offres exigeant la création d'un comité de sélection, les documents d'appel d'offres doivent contenir des dispositions aux effets suivants:
 - Tout soumissionnaire doit joindre à sa soumission une déclaration attestant que ni lui ni aucun de ses représentants n'a communiqué ou tenté de communiquer, dans le but d'exercer une influence, avec un des membres du comité de sélection.
 - Si un soumissionnaire ou un de ses représentants communique ou tente de communiquer, dans le but de l'influencer, avec un des membres du comité de sélection, sa soumission sera automatiquement rejetée.
- 2) Mesures favorisant le respect des lois applicables qui visent à lutter contre le truquage des offres**
- a) Tout soumissionnaire doit joindre à sa soumission une déclaration attestant que sa soumission a été préparée et déposée sans qu'il y ait eu collusion, communication, entente ou arrangement avec tout autre soumissionnaire ou personne pour convenir des prix à soumettre ou pour influencer les prix soumis.
 - b) Doit être insérée dans les documents d'appel d'offres une disposition prévoyant que si un soumissionnaire s'est livré à une collusion, a communiqué ou a convenu d'une entente ou d'un arrangement avec un autre soumissionnaire ou un concurrent pour influencer ou fixer les prix soumis, sa soumission sera automatiquement rejetée.
- 3) Mesures visant à assurer le respect de la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme du Code de déontologie des lobbyistes adopté en vertu de cette loi**
- a) Tout membre du conseil ou tout employé s'assure auprès de toute personne qui communique avec lui aux fins de l'obtention d'un contrat que celle-ci s'est inscrite au Registre des lobbyistes prévu par la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme.
 - b) Tout soumissionnaire doit joindre à sa soumission une déclaration attestant que ni lui ni aucun de ses représentants ne s'est livré à une communication d'influence aux fins de l'obtention du contrat, ou, si telle communication d'influence a eu lieu, joindre à sa soumission une déclaration à l'effet que cette communication a été faite après que toute inscription exigée en vertu de la loi au Registre des lobbyistes ait été faite.
- 4) Mesures ayant pour but de prévenir les gestes d'intimidation, de trafic d'influence ou de corruption**
- a) La municipalité doit, dans le cas des appels d'offres sur invitation écrite, favoriser dans la mesure du possible l'invitation d'entreprises différentes. L'identité des personnes invitées ne peut être rendue publique que lors de l'ouverture des soumissions.
 - b) Tout soumissionnaire doit joindre à sa soumission une déclaration attestant que ni lui ni aucun de ses collaborateurs ou employés ne s'est livré à des gestes d'intimidation, de trafic d'influence ou de corruption.
 - c) Tout appel d'offres doit indiquer que si une personne s'est livrée à l'un ou l'autre des actes mentionnés au paragraphe qui précède, la soumission de celle-ci sera automatiquement rejetée.
- 5) Mesures ayant pour but de prévenir les situations de conflits d'intérêts**
- a) Toute personne participant à l'élaboration, l'exécution ou le suivi d'un appel d'offres ou d'un contrat, ainsi que le secrétaire et les membres d'un comité de sélection le cas échéant, doivent déclarer tout conflit d'intérêts et toute situation de conflit d'intérêts potentiel.
 - b) Aucune personne en conflit d'intérêts ne peut participer à l'élaboration, l'exécution ou

le suivi d'un appel d'offres ou d'un contrat.

- c) Tout soumissionnaire doit joindre à sa soumission une déclaration attestant qu'il n'existait aucun lien suscitant ou susceptible de susciter un conflit d'intérêts en raison de ses liens avec un membre du conseil ou un fonctionnaire.
- 6) **Mesures ayant pour but de prévenir toute autre situation susceptible de compromettre l'impartialité et l'objectivité du processus de demande de soumissions et de la gestion du contrat qui en résulte**
- a) Aux fins de tout appel d'offres, est identifié un responsable de l'appel d'offres à qui est confié le mandat de fournir toute information concernant l'appel d'offres et il est prévu dans tout document d'appel d'offres que tout soumissionnaire potentiel ou tout soumissionnaire doit s'adresser à ce seul responsable pour obtenir toute précision relativement à l'appel d'offres.
- b) Lors de tout appel d'offres, il est interdit à tout membre du conseil et à tout employé de la municipalité de répondre à toute demande de précision relativement à tout appel d'offres autrement qu'en référant le demandeur à la personne responsable.
- 7) **Mesures visant à encadrer la prise de toute décision ayant pour effet d'autoriser la modification d'un contrat**
- a) La municipalité doit, dans tout contrat, établir une procédure encadrant toute autorisation de modification du contrat et prévoir que telle modification n'est possible que si elle est accessoire au contrat et n'en change pas la nature.
- b) La municipalité doit prévoir dans les documents d'appel d'offres tenir des réunions de chantier régulièrement pendant l'exécution de travaux afin d'assurer le suivi de l'exécution du contrat.

RÉSOLUTION D'APPUI À LA COALITION POUR LE MAINTIEN DES COMTÉS EN RÉGION (CMCR)

Le 4 novembre 2010, le C.A. de la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches (CRÉ) a officiellement adhéré à la Coalition pour le maintien des comtés en région (CMCR).

Le C.A. de la CRÉ a aussi adopté une autre résolution à l'effet de demander aux municipalités et aux MRC de la Chaudière-Appalaches d'appuyer les démarches de la CRÉ et de la CMCR auprès des autorités concernées en adoptant elles aussi une résolution d'appui.

ATTENDU les travaux de la Commission de la représentation électorale du Québec au cours des deux dernières années, sous la présidence du Directeur général des élections (DGE) du Québec, résultant notamment en une Proposition révisée de délimitation – second rapport datée d'août 2009;

ATTENDU QUE les modifications proposées par la Commission de la représentation électorale du Québec auraient retranché trois circonscriptions en Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, au Bas-Saint-Laurent et en Chaudière-Appalaches, tout en ajoutant trois circonscriptions dans la région métropolitaine de Montréal;

ATTENDU QUE la proposition de cette nouvelle carte électorale aurait diminué le poids politique des régions;

ATTENDU QUE les élus doivent être cohérents avec la politique de l'occupation dynamique des territoires et de la politique nationale de la ruralité;

ATTENDU QUE les membres du conseil d'administration de la Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches ont adopté le 15 septembre 2010 la résolution no CA-1011-04-109, à l'effet de demander aux chefs de partis politiques ainsi qu'à tous les membres de la députation de la Chaudière-Appalaches à l'Assemblée nationale de prendre en considération les principes suivants:

- Le maintien du nombre de circonscriptions à huit circonscriptions électorales pour la région de la Chaudière-Appalaches;
- Le respect des communautés naturelles;

- Le respect des territoires des régions administratives du Québec;
- Le respect de l'intégrité des territoires des municipalités régionales de comté (MRC);
- Le respect du principe de la congruence des territoires;
- La mise en place d'un principe de représentativité effective des régions;

ATTENDU QUE pour modifier la Loi électorale du Québec, un fort consensus des partis politiques représentés à l'Assemblée nationale est souhaitable;

ATTENDU la mise en place de la Coalition pour le maintien des comtés en région (CMCR), qui a vu le jour à l'initiative des MRC de Kamouraska et de Témiscouata;

ATTENDU QUE les Conférences régionales des élus de la Chaudière-Appalaches, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine ont accepté, en principe, de joindre cette Coalition;

ATTENDU QU'il y a eu confirmation de l'adhésion officielle de la CRÉ à la CMCR par l'adoption de la résolution no CA-1011-05-127;

ATTENDU QUE depuis la mise en place de la CMCR et à la suite des représentations des membres de la CMCR, le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, confirmait le 28 octobre dernier la suspension du processus de refonte de la carte électorale, en précisant:

- Qu'un projet de loi serait soumis à l'Assemblée nationale du Québec pour suspendre le processus actuel de la réforme de la carte électorale;
- Le retrait officiel du projet de loi 92 sur la carte électorale, déposé au printemps 2010;
- Qu'un consensus soit dégagé au plus tard le 30 juin 2010 quant à la confection d'une nouvelle carte électorale;

ATTENDU QUE ce dossier demeurera d'actualité pour la CRÉ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud appuie les démarches de la Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches et de la coalition pour le maintien des comtés en région.

APPUI À LA DÉMARCHE DES PRODUCTRICES ET PRODUCTEURS AGRICOLES

La Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud demande l'appui de la Municipalité concernant les revendications des producteurs agricoles dans le dossier de l'assurance stabilisation du revenu agricole (ASRA).

Une copie de la résolution qu'a adoptée la municipalité de St-André est remise à chacun des élus.

ATTENDU QUE le 31 mars dernier, la Financière agricole du Québec (FADQ) a adopté une mesure de resserrement supplémentaire aux programmes d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA), liée à l'efficacité des modèles;

ATTENDU QUE plusieurs mesures de resserrement, représentant des compressions de plus de 80 M\$ par année, sont déjà adoptées et qu'au surplus, une clause antidéficit plafonne la compensation globale des programmes ASRA;

ATTENDU QUE la mesure adoptée le 31 mars représente des compressions additionnelles de l'ordre de 85 M\$ par année pour les familles agricoles;

ATTENDU QUE cette mesure met en péril l'avenir de milliers de fermes, de toutes tailles, même les plus performantes, éloignées comme près des grands centres, et ce, à court ou à moyen terme, et qu'elle menace la survie du modèle agricole familial, que tous souhaitent protéger;

ATTENDU QUE l'agriculture est le moteur du développement de nombreuses entreprises en aval et en amont de la production (70% des produits agricoles québécois sont transformés ici) et que ces activités contribuent substantiellement au développement socioéconomique et au dynamisme de nos régions rurales;

ATTENDU l'importance économique de toute l'activité agricole à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, en retombées de taxes foncières et en retombées économiques de toutes sortes;

ATTENDU QUE la vitalité du secteur agricole de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a un impact sur le maintien de l'école, sur l'activité économique de la Caisse populaire et la survie des autres institutions;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud n'a pas les moyens de perdre un seul agriculteur;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Rénaud Roy

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal appuie les revendications des producteurs agricoles.

TARIF DE TRANSPORT DE NEIGE DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS (À TITRE INFORMATIF)

Hiver 2009-2010 .962/mètre cube

Hiver 2010-2011 .988/mètre cube

AUTORISATION DE SIGNATURE DES ENTENTES INTERMUNICIPALES CONCERNANT L'UTILISATION DE LA PISCINE GUYLAINE CLOUTIER ET DE L'ARÉNA DE MONTMAGNY, ÉQUIPEMENTS SUPRALOCAUX

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Montmagny et la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud se sont entendues à nouveau cette année pour la conclusion d'une entente concernant l'utilisation de la piscine municipale Guylaine Cloutier et de l'aréna de Montmagny, propriétés de la Ville de Montmagny et reconnus à titre d'équipements supralocaux;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU UNANIMEMENT:

- 1- D'autoriser son honneur le Maire et le directeur général/secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud les deux ententes intermunicipales intervenues avec la Ville de Montmagny établissant les modalités concernant l'utilisation de la piscine Guylaine Cloutier et de l'aréna de Montmagny, propriétés de la Ville de Montmagny et reconnus à titre d'équipements supralocaux; lesdites ententes pourront être renouvelées par la suite d'année en année.
- 2- De transmettre copie de la présente résolution aux municipalités parties aux ententes, de même qu'au directeur des Loisirs, de la Culture et de la Vie communautaire et au directeur des Finances et de l'Approvisionnement de la Ville de Montmagny.

CARTE-LOISIRS

Quelques résidents de Saint-François aimeraient avoir accès à la carte-loisirs de la Ville de Montmagny. Lors d'une rencontre à la mi-novembre concernant les équipements supralocaux avec les autorités de la Ville, il en a été question.

Les dirigeants de la Ville ont demandé aux municipalités intéressées d'adresser une demande formelle par voie de résolution. Après réception de la demande, la Ville de Montmagny va proposer aux municipalités intéressées une offre.

CONSIDÉRANT QUE des résidents de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud manifestent un intérêt certain à avoir accès à la carte-loisirs de la Ville de Montmagny;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ernest Lachance

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud adresse une demande officielle à la Ville de Montmagny afin d'avoir accès à la carte-loisirs de la Ville;

QU'une proposition chiffrée soit faite à la Municipalité et ce, dans les meilleurs délais possibles.

RÉPARATION À LA MAISON DE LA PAROISSE ET AU PAVILLON BÉDARD

Des réparations ont été effectuées à la Maison de la Paroisse et au Pavillon Bédard. Des parties de fenêtres ont été remplacées, des poutrelles de galerie ont été changées, des sections de la main courante de la galerie avant de la Maison de la Paroisse ont été remplacées, refait en entier la dalle en bois à l'arrière du Pavillon Bédard et installer des gouttières de chaque côté du bâtiment à l'arrière.

Il y a eu du retard dans l'exécution de ces travaux car ils auraient dus être réalisés en 2009. Le directeur rappelle aux élus ce fait car à ces travaux est rattachée une subvention en provenance du ministère de la Culture. Par contre, les travaux de peinture n'ont pas encore été faits. Ça va aller au printemps 2011.

La subvention octroyée par le ministère, si on faisait tous les travaux, pourrait s'élever à 13 000\$.

Construction ABSDA qui a réalisé les travaux de menuiserie présente sa facture qui s'élève à 9 091\$ taxes en sus.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger

APPUYÉ par monsieur Réналd Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à payer la somme de neuf mille quatre-vingt-onze dollars (9 091\$) taxes en sus à l'entrepreneur «Construction ABSDA enr.» pour des réparations effectuées à la Maison de la Paroisse et au Pavillon Pierre-Laurent Bédard.

DOSSIER DE L'EXPROPRIATION METTANT EN CAUSE LA MUNICIPALITÉ VS MADAME YVONNE MORIN (À TITRE INFORMATIF)

La Municipalité est convoquée à une audience le 10 janvier 2011 à 9 h 30 par le Tribunal administratif du Québec. Celle-ci aura lieu à leurs bureaux situés au 575, rue Saint-Amable à Québec et se poursuivra à des dates ultérieures si nécessaire.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Il est question de déneigement dans les rues neuves. Lors de fortes précipitations, il serait d'usage de faire une trace avec le souffleur et non avec la niveleuse. Ainsi, les entrepreneurs auraient plus facilement accès aux entrées privées qu'ils ont à nettoyer. Comme il y a des travailleurs qui débutent tôt, il faudrait idéalement que le souffleur passe vers les 3 heures a.m. Le message va être fait au responsable des travaux publics.
- Il y a une question par rapport au point municipal qui dit que la Municipalité a reçu une lettre en provenance du MAMROT. Ça concerne le dossier du presbytère et il faut que la Municipalité régularise l'achat du bâtiment avec la Fabrique. Différentes alternatives sont possibles. La Municipalité y réfléchit. Le dénouement sera communiqué aux citoyens.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance

ET RÉSOLU QUE la séance régulière soit levée.

La séance régulière se termine à 20 heures 52 minutes.

Adopté unanimement

Yves Laflamme, Maire

Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.

Je, Yves Laflamme, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA RIVIÈRE-DU-SUD
BUDGET 2011**

	BUDGET 2010	BUDGET 2011	ÉCART \$
REVENUS			
Taxe foncière générale à .92	1 095 034	1 177 444	82 410
Protection incendie	65 100	65 100	0
Assainissement opération	49 185	49 185	0
Assainissement AIDA	23 172	23 172	0
Assainissement PADEM	24 233	24 233	0
Eau potable immobilisation	141 305	137 500	-3 805
Eau potable opération	157 021	152 264	-4 757
Service aqueduc (190\$)	100 000	100 000	0
Service enlèvement vidanges (98.39\$)	85 491	85 491	0
Collecte sélective (52,05)	35 024	35 024	0
Eclairage public (30\$)	11 097	11 097	0
Ramassage neige (100\$)	13 100	13 100	0
Boues fosses septiques (86\$)	19 700	19 800	100
Compensation Ecole	6 600	6 600	0
Terres publiques	3 696	3 695	-1
Remboursement TVQ	43 500	54 900	11 400
Bonification compensations	16 100	16 000	-100
Protection contre l'incendie	1 000	1 000	0
Protection incendie (St-Pierre)	34 586	34 599	13
Service dette eau (Berthier-St-Pierre)	225 458	213 345	-12 113
Maison Paroisse, loyers	15 030	15 690	660
Pavillon Bédard, loyers	17 340	21 600	4 260
Urbanisme (vente terrains)		60 000	60 000
Hygiène du milieu (raccordement etc...)	5 000	4 000	-1 000
ADMINISTRATION, photocopies etc...	1 500	2 000	500
TRANSPORT, location équipe. Rte 228	18 000	20 000	2 000
Permis municipaux	1 300	1 300	0
Droit de mutation	6 500	8 000	1 500
Intérêts arrérage de taxes	7 000	10 000	3 000
Intérêts sur placement	1 000	0	-1 000
Sub. collecte sélective	15 000	15 000	0
Compensation voirie	78 831	78 831	0
Subvention assainissement des eaux	121 000	121 000	0
Pacte rural	5 000	5 000	0
Appropriation de surplus	100 000	0	-100 000
LOISIRS:			
Location salle	5 000	4 200	-800
Banquet, lunch	200	200	0
Bar	7 500	9 000	1 500
Badminton	450	750	300
Work-Out	400	0	-400

	2010	2011	ÉCART
Hockey cosom	100	100	0
Permis réunion (remb.)		200	200
Club Gym Santé		2 400	2 400
Magasin (sous-sol)	500	700	200
Piscine	4 000	3 900	-100
Terrain de Jeux	10 000	10 200	200
Club de Fer (électricité)	175	200	25
Club Pétanque (électricité)	100	100	0
Foire au village	22 000	22 000	0
Tir de tracteurs		15 000	15 000
Fête Halloween	800	500	-300
Vélothon	650	300	-350
Programmation loisirs	500	500	0
TOTAL DES REVENUS	2 595 278	2 656 220	60 942
DÉPENSES			
ADMINISTRATION			
Administration	159 851	162 154	2 303
Quote-part MRC-Législation	4 806	4 806	0
Cour municipale coût fixe	900	900	0
Cour municipale coûts variables	500	500	0
Publicité-information	500	500	0
Frais de congrès	300	200	-100
Sociaux communautaire	5 500	5 000	-500
Transport adapté	3 300	6 000	2 700
Service architecte	1 000	1 000	0
Service arpenteur	5 000	5 000	0
Service juridique	10 000	20 000	10 000
Vérification	10 000	12 000	2 000
Contrat service informatique	2 902	3 010	108
Site Web	130	130	0
Internet haute vitesse	1 600	1 600	0
Evaluation et mutations	500	500	0
Azimut (géomatique)	210	210	0
Formation & perfectionnement	500	500	0
Mise à jour codes municipaux	400	400	0
Assurances feu, responsabilité...	35 000	35 200	200
Société Mutuelle de prévention	1 400	1 450	50
Cotisations, abonnements	2 000	2 000	0
Entretien photocopieur	5 000	5 000	0
Equipement bureau (informatique)	500	500	0
Fourniture bureau	3 700	3 700	0
Contribution journal L'Echo	10 000	10 000	0
Remb. taxes années antérieures	1 000	1 000	0
IMMEUBLES MUNICIPAUX			
Administration	2 296	2 300	4
Entretien Maison Paroisse	28 500	23 500	-5 000

	2010	2011	ÉCART
Entretien Pavillon Bédard	10 500	5 600	-4 900
Entretien Annexe M. Paroisse	500	500	0
Entretien Atelier	100	100	0
Entretien Presbytère	12 840	20 585	7 745
Rémunération officiers d'élection		0	0
Fourniture bureau élection		0	0
Quote-part MRC évaluation	48 406	47 806	-600
TOTAL:	369 641	383 651	14 010
SÉCURITÉ PUBLIQUE			
Service Sûreté du Québec	145 587	132 253	-13 334
Administration	38 708	38 310	-398
Radio premiers répondants	600	500	-100
Immatriculation	350	400	50
Équipements	1 250	3 350	2 100
Radio service incendie	1 250	2 000	750
Téléavertisseur	5 500	3 000	-2 500
Entraide municipale	4 000	3 000	-1 000
Immatriculation des camions	1 500	1 500	0
Permis brûlage		100	100
Location équipement incendie	500	500	0
Entretien équipements-véhicules	1 000	500	-500
Inspection des équipements	1 500	1 300	-200
Entretien Caserne incendie	2 000	2 000	0
Essence & diesel	500	500	0
Chauffage Caserne incendie	5 000	4 000	-1 000
Matériel divers	5 000	3 500	-1 500
Fournitures	800	800	0
Détecteur de gaz	400	500	100
Appareils respiratoires	2 500	5 000	2 500
Échelles	750	1 000	250
Vêtements, chaussures etc...	2 000	2 000	0
Electricité Caserne incendie	2 200	2 500	300
Extincteurs	185	200	15
Autres objets - Divers	100	100	0
Atelier Mécanique	575	880	305
Quote-part MRC incendie	1 973	1 746	-227
TOTAL:	225 728	211 439	-14 289
TRANSPORT (VOIRIE)			
Administration	98 614	100 050	1 436
Service scientifique et génie	13 000	5 000	-8 000
Immatriculation véhicules	3 850	3 700	-150
Registre exploitants véhicules lourds	130	130	0
Fauchage des chemins	7 600	9 000	1 400
Location machinerie	2 000	2 000	0
Signalisation (matériel)	2 000	2 000	0
Entretien chemins, rues, ponceaux	10 000	10 000	0

	2010	2011	ÉCART
Ponts	2 000	2 000	0
Entretien réparation machinerie	26 900	28 900	2 000
Trottoirs	1 000	1 000	0
Couper bordure entrée charretière	2 000	2 000	0
Lignage de rue	6 500	6 500	0
Gravier, sable, ciment	3 500	3 500	0
Asphalte	30 000	30 000	0
Essence machinerie	8 000	8 000	0
Pièces et accessoires	6 000	5 000	-1 000
Atelier mécanique	49 637	48 880	-757
Signalisation	2 240	1 160	-1 080
TOTAL VOIRIE:	274 971	268 820	-6 151
TRANSPORT (DÉNEIGEMENT)			
Administration	101 827	103 730	1 903
Radios	1 000	1 000	0
Immatriculation véhicules	3 500	3 900	400
Service location-nettoyage salopettes	1 500	1 500	0
Location bélier mécanique	4 000	4 000	0
Location machinerie	10 000	10 000	0
Entretien, réparation véhicules	24 100	29 100	5 000
Entretien Garage	3 000	3 000	0
Sable et sel	18 000	18 000	0
Essence diesel	50 000	40 000	-10 000
Huile à chauffage	6 500	6 500	0
Pièces et accessoires	4 000	3 000	-1 000
Lames de charrue	6 000	6 000	0
Vêtements	500	500	0
Electricité Garage	4 200	4 200	0
Trousse premiers soins	100	100	0
Réclamation pour dommages	2 000	2 000	0
Contrat déneigement rue du Rocher-Site	2 255	2 300	45
Contrat déneigement Entrée Chamberland	2 131	4 000	1 869
Ramassage neige (secteur village)	9 500	9 500	0
TOTAL DENEIGEMENT:	254 113	252 330	-1 783
Eclairage public (Hydro-Québec)	8 500	8 500	0
Entretien réseau d'éclairage	2 500	2 500	0
TOTAL TRANSPORT	540 084	532 150	-7 934
HYGIÈNE DU MILIEU			
USINE D'EAU POTABLE			
Frais poste (échantillon d'eau potable)	1000	500	-500
Frais de téléphone	4 000	4 700	700
Honoraires professionnels (Aquatech)	66 000	67 000	1 000
Service alarme	300	300	0
Analyses échantillons d'eau potable	3 000	3 000	0
Assurances	12 000	12 000	0

	2010	2011	ÉCART
Entretien ménager	600	200	-400
Usine de filtration	5 000	5 000	0
Poste surpresseur (St-Pierre)	200	200	0
Déneigement Usine	1 450	1 450	0
Lit de séchage (boues)	4 000	4 000	0
Tonte de gazon	500	500	0
Produits (eau potable)	79 000	87 000	8 000
Diesel coloré génératrice	700	500	-200
Pièces accessoires	10 000	4 000	-6 000
Fourniture bureau + informatique	100	500	400
Électricité usine de filtration	60 000	60 000	0
Électricité poste surpresseur	1 500	1 500	0
Électricité compteur d'eau St-Pierre	300	300	0
Extincteur	100	25	-75
Divers	1 000	0	-1 000
AQUEDUC			
Administration (Aqueduc)	5 790	5 705	-85
Location machinerie	2 000	2 000	0
Réparation réseau aqueduc	1 500	1 000	-500
Borne-fontaine	1 500	1 500	0
Poste de chloration	100	100	0
Barrage-réservoir	1 500	1 000	-500
Pièces et accessoires (aqueduc)	3 000	2 000	-1 000
ASSAINISSEMENT DES EAUX			
Administration (Ass. eaux)	1 840	1 440	-400
Hon.prof. Aquatech (eau usée)	16 000	16 000	0
Analyses échantillons d'eau usée	3 000	3 000	0
Assainissement opération (entretien)	10 000	7 000	-3 000
Electricité Ass. eaux	11 500	11 500	0
ÉGOUT			
Administration (Égout)	1 155	1 160	5
Location machinerie	1 000	1 000	0
Entretien réseau égout	1 500	500	-1 000
Pièces et accessoires (égout)	1 000	2 000	1 000
Rémunération (vidanges) + avantages	1 145	1 370	225
Enlèvement ordures (contrat)	60 000	60 000	0
Site d'enfouissement	49 000	53 000	4 000
Traitement matières recyclables	6 000	6 000	0
Traitement encombrants	1 000	0	-1 000
Récupération peinture	1 500	1 200	-300
Récupération et recyclage pneus	1 500	500	-1 000
Gros containers Garage municipal	10 000	10 000	0
Quote-part MRC gestion matières résiduelles	842	781	-61
Quote-part MRC Boues fosses septiques	20 210	20 253	43
Quote-part MEC Cours d'eau	1 202	1 115	-87
TOTAL:	465 534	463 799	-1 735

	2010	2011	ÉCART
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE			
Honoraires inspecteur municipal	14 580	16 920	2 340
Modification règ. d'urbanisme		6 000	6 000
Quote-part MRC-urbanisme	55 941	54 903	-1 038
Tourisme culturel	6 000	6 000	0
Administration (Sites publics)	590	590	0
Entretien	3 000	3 000	0
Électricité	1 000	1 000	0
Comité d'embellissement	11 730	11 760	30
TOTAL:	92 841	100 173	7 332
HLM			
Contribution 10% déficit HLM	15 000	10 900	-4 100
TOTAL:	107 841	111 073	3 232
LOISIRS ET CULTURE			
Administration	39 611	39 900	289
Câble	550	550	0
Droit d'auteur	500	600	100
Permis alcool-alimentation-réunion	640	875	235
Salle communautaire	3000	1500	-1 500
Annexe salle communautaire	500	500	0
Bâtisses	1000	1000	0
Terrain (C. Théberge)	1900	1500	-400
Épicerie	1500	600	-900
Matériel cuisine	800	200	-600
Boisson	8000	9500	1 500
Magasin sous-sol	1000	1500	500
Matériel divers entretien	1000	2000	1 000
Huile à chauffage	12000	12000	0
Pièces et accessoires		1000	1 000
Équipement	1000	1000	0
Fourniture bureau	250	100	-150
Électricité	10000	11000	1 000
Contrat déneigement	2000	2000	0
Patinoire		1200	1 200
Piscine (Salaires + entretien)	14920	16400	1 480
Terrain Jeux (Salaires + entretien)	37381	43815	6 434
Centre Gym santé		2235	2 235
Cours work-out	450	500	50
Relâche		1000	1 000
Tir de tracteurs		14000	14 000
Foire au village	20000	20000	0
Halloween	500	500	0
Vélothon	1800	1000	-800
Support technique Bibliothèque	150	150	0
Entretien Bibliothèque du Rocher	100	100	0
Contribution Bibliothèque du Rocher	5 950	5 950	0

	2010	2011	ÉCART
Loyer local Bibliothèque	3 000	4 200	1 200
Contribution Soc. Conservation Patrimoine	1 500	1 500	0
Support aux athlètes	500	500	0
Supralocal	21 010	27 800	6 790
TOTAL:	192 512	228 175	35 663
FRAIS DE FINANCEMENT			
Intérêts développement domiciliaire		10 050	10 050
Intérêts emprunt PADEM	49 686	46 076	-3 610
Intérêts emprunt AIDA	7 464	6 912	-552
Intérêts emprunt URBANISATION	14 055	12 937	-1 118
Intérêts honoraires prof. ass. eaux	8 569	7 780	-789
Intérêts emprunt règ. 117	3 850	2 614	-1 236
Intérêts camion incendie	14 455	13 965	-490
Intérêts recherche eau potable	6 592	6 275	-317
Intérêts honoraires prof. eau potable	11 427	7 822	-3 605
Intérêts usine eau potable	148 822	143 012	-5 810
TOTAL:	264 920	257 443	-7 477
AUTRES FRAIS DE FINANCEMENT			
Remb. Fonds roulement	7 595	7 595	0
Int. Emprunt temporaire (m.c.)	2 000	4 400	2 400
Frais bancaires	3 000	3 000	0
TOTAL:	12 595	14 995	0
AUTRES ACTIVITES FINANCIÈRES			
Remboursement en capital			
Capital développement domiciliaire		15 720	15 720
Capital emprunt PADEM	89 654	94 339	4 685
Capital emprunt AIDA	13 479	14 149	670
Capital emprunt URBANISATION	25 108	26 397	1 289
Capital honoraires prof. ass. eaux	15 059	15 777	718
Capital emprunt règ. 117	32 100	33 500	1 400
Capital camion incendie	9 200	9 700	500
Capital recherche eau potable	7 700	8 100	400
Capital honoraires prof. eau potable	11 300	13 538	2 238
Capital Usine eau potable	146 900	153 500	6 600
TOTAL :	350 500	384 720	18 500
TRANSFERT A L'ÉTAT ACTIVITÉS INVESTISSEMENT			
IMMOBILISATIONS	65 923	68 775	2 852
TOTAL:	65 923	68 775	2 852
GRAND TOTAL DÉPENSES:	2 595 278	2 656 220	60 942
Évaluation imposable total 2011	127 983 000		
Proportion médiane	100%		
Facteur comparatif	1		



Les Petites annonces de L'Écho

Femme de ménage recherchée

Recherchons une femme de ménage pour Aliments Trigone inc. Poste d'une journée par semaine (le vendredi). Téléphone au : 418 259-7414 poste 101.



Jean Morin

- Électronique industrielle
- Mécanique industrielle
- Contrôle et automatisation
- Service D'urgence 24 heures

171, 4^e rue
Montmagny (Québec)
G5V 3L6

Tél.: (418) 248-0444
Fax: (418) 248-0395

Courriel: ms2controlemont@globetrotter.net

SERVICE D'URGENCE 24 HEURES SUR 7 JOURS

Bienvenue à nos nouveaux membres

Avant de débiter l'année, *L'Écho de St-François* compte déjà 42 membres. Vous aussi participez à la vie démocratique de votre journal communautaire: 5\$ annuellement pour les membres individuels et 25\$ pour les membres organismes.



Membre organisme

Centre Gyn Santé
Club de pétanque (N)
Cercle de fermières (N)
Société de conservation
du patrimoine (N)

Membre individuel

Sylvie Lemieux
Gaétan Gendron
Aurèle Gendron
Denis Rémillard
Suzanne Mercier
Louisette Pellerin
Michel Lamonde
Lise Blais
Colette Boutin
Nicole L. Couture
Rosaire Couture
Léo Picard
Juliette Vézina
Raynald Laflamme
Monique Laliberté
Camille Laliberté
Lorraine Lamonde

Jean Gendron
Nicole Rémillard
Dominique Buteau
Sonia Girard
Marie-Claude Breton
Yvan Corriveau
Denis Blais
Pierre Cauffopé
Christiane Bombardier
Jacques Boulet
Lucille Kirouac
Fernand Bélanger (N)
Mireille Fournier (N)
Jeannette C. Boulet (N)
Rose-Anne Laliberté (N)
Micheline Théberge (N)
Jean-Guy St-Pierre (N)
Gabriel Picard (N)
Ernest Lachance (N)
Denise Lamontagne (N)
Réjean Pellerin (N)
(N): Nouveau membre



VOUS PARTEZ vers le sud cet hiver?

Voici quelques conseils.

Un voyage réussi, c'est surtout un voyage sans problème de santé. Préparez-vous adéquatement et vous éviterez le pire.

N'oubliez pas les incontournables : vaccination adaptée, chasse-moustiques, écran solaire, désinfectant à mains et surtout, vos médicaments personnels, plus une trousse de premiers soins que votre pharmacien(ne) vous aidera à compléter.

Le site Internet de Santé Canada, www.hc-sc.gc.ca (cliquez sur français, Vie saine, puis sur Santé en voyage) regorge d'informations à l'intention des voyageurs, y compris la nécessité de recevoir un vaccin, le cas échéant.

BON VOYAGE !

Vincent Lamonde Boulet
Pharmacien-propriétaire
542, chemin Saint-François Ouest,
Saint-François-de-La-Riv.-Du-Sud
418 259-7728

membre affilié à **Proxim**

••• MOI... COTISER À UN REER?



Vous avez 25 ans et vous savourez la liberté que vous procure l'autonomie financière? Vous appréciez cette liberté tout autant à 65 ans alors que vous disposerez de bien plus de temps pour vous! Vivre pleinement vos passions aujourd'hui et demain, oui, c'est possible grâce au REER Desjardins.

Le REER est un véhicule de placement ingénieux pour quiconque perçoit des revenus parce que chaque montant que vous y investissez est entièrement déductible de votre revenu imposable. Le remboursement d'impôt peut devenir fort utile pour améliorer votre situation financière. Il peut être utilisé pour payer des dettes d'études, réduire un prêt auto, rembourser votre carte de crédit, investir dans un compte d'épargne libre d'impôt (CELI), etc. En prime, plus vous commencez tôt à cotiser, plus vos placements prennent de l'ampleur.

Cumulez votre REER comme vous payez l'épicerie

Votre épicerie fait partie intégrante de votre budget? Ça peut être la même chose pour votre REER. Si vous avez des revenus réguliers, cotiser à votre **REER par versements périodiques** se révèle LA formule la plus efficace et la plus souple pour bâtir votre portefeuille. Votre investissement commence à rapporter dès la première journée, de sorte que le rendement s'accumule plus rapidement que si vous cotisiez une seule fois en fin d'année. Autre avantage : votre investissement ne se pointe plus comme un imprévu financier. Il s'intègre à votre budget, au même titre que le paiement de l'épicerie ou du logement.

Les virements peuvent être faits à la semaine, aux deux semaines ou au mois et le montant peut être modifié en tout temps. Pour faciliter votre gestion, il est pratique de faire coïncider la date du versement avec celle de votre paie.

Cette formule d'accumulation peut aussi vous faire profiter d'économies d'impôt immédiates, tout au long de l'année, sans attendre le remboursement d'impôt printanier. Pour ce faire, parlez-en à votre conseiller qui mettra à votre disposition les formulaires requis pour effectuer la demande aux instances gouvernementales.

Par ailleurs, investir par versements périodiques dans son REER peut vous permettre de rattraper graduellement vos droits REER inutilisés, le cas échéant. En fait, l'investissement par versements périodiques dans un REER est de loin l'une des meilleures façons de ne pas passer tout droit et d'obtenir des déductions fiscales tout en préparant sa retraite!

••• **Date limite pour cotiser :**
1^{er} mars 2011

www.desjardins.com | 1 800 CAISSES

Centre de services de Berthier-sur-Mer
47, rue Principale Est
Berthier-sur-Mer (Québec) G0R 1E0
418 259-7795

Centre de services de Saint-François
526, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0
418 259-7786 ou 1 866 259-7786

Centre de services Saint-Pierre-du-Sud
689, rue Principale
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 4B0
418 248-1927

www.desjardins.com



Desjardins
Caisse de la Rivière du Sud
et Berthier-sur-Mer